PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi
du travail et des solidarités

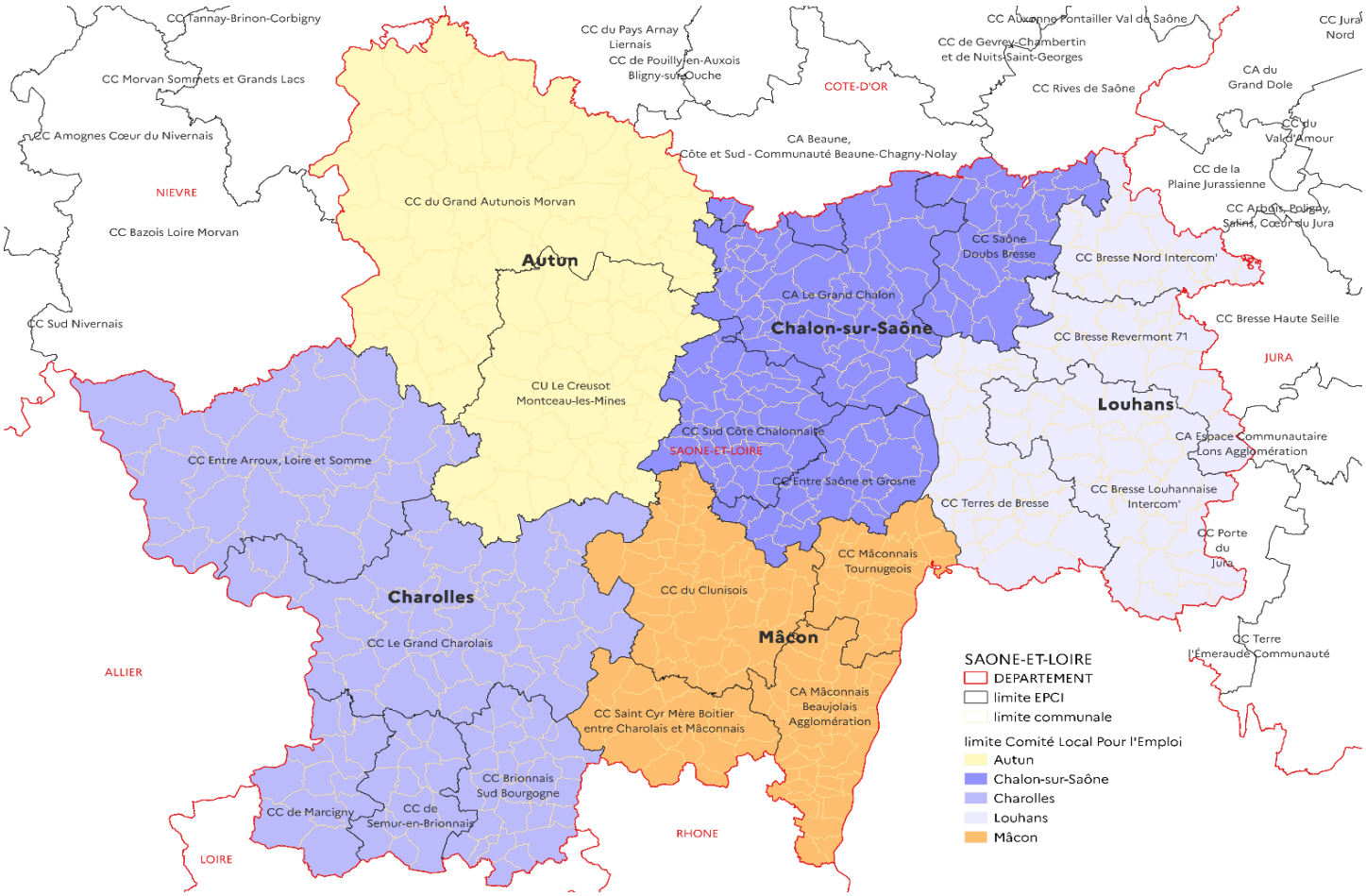
Indicateurs Statistiques Territoriaux

Comités Locaux Pour l'Emploi (CLPE) de la Saône-et-Loire

3ème trimestre 2026

La loi pour le plein emploi a instauré **une nouvelle gouvernance du réseau pour l'emploi**, aux niveaux **national**, **régional**, **départemental** et **local**. Cette gouvernance rénovée a pour vocation d'assurer la coordination, coopération et co-construction entre les acteurs de l'emploi et de l'insertion. Les comités locaux pour l'emploi (CLPE) définissent les **stratégies locales de l'emploi et les traduisent de manière opérationnelle**. Ils organisent des **partenariats** au regard des **projets territoriaux**, en lien avec l'ensemble des collectivités territoriales et notamment les communes et intercommunalités. Le préfet de département arrête les limites géographiques des comités locaux institués au sein du département en fonction des caractéristiques de chaque territoire, en concertation avec le président du conseil régional et le président du conseil départemental.

En Saône-et-Loire, la composition des CLPE est la suivante :



Directeur de la publication : Simon-Pierre Eury
Conception et réalisation : Service Études Statistiques Évaluation (SESE)
Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS) de Bourgogne-Franche-Comté
5 place Jean Cornet - 25041 Besançon Cedex
www.bourgogne-franche-comte.dreets.gouv.fr
Pour toute demande d'information : dreets-bfc.statistiques@dreets.gouv.fr

PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Indicateurs statistiques territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Autun

Inscrits à France Travail

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets

données brutes	Autun T3 2026	Part	Evol. annuelle
Inscrits tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie A	**5 310**	**100 %**	**-4,2**
<25 ans	860	16 %	**+0,0**
25-49 ans	2 930	55 %	**-3,3**
50 ans et +	1 520	29 %	-8,4
Hommes	2 710	51 %	**-2,9**
Femmes	2 600	49 %	-5,5
Catégories ABC	**10 100**	**100 %**	**-2,8**
<25 ans	1 470	15 %	**+0,0**
25-49 ans	5 730	57 %	**-1,4**
50 ans et +	2 890	29 %	-7,1
Hommes	4 860	48 %	-3,6
Femmes	5 240	52 %	**-2,1**
Inscrits depuis 1 an ou plus (DELD)	5 070	50 %	**+2,2**
Inscrits non tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie D	**550**		**+10,0**
Catégorie E	**520**		**+4,0**
Catégorie F	**1 010**		/
Catégorie G	**220**		/

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Au 3e trimestre 2026

5 310 demandeurs d'emplois inscrits à France Travail sont sans emploi (catégorie A). Ce nombre diminue de 4,2 % sur un an.

En incluant les demandeurs d'emploi en activité réduite, le nombre d'inscrits en catégories A, B, C affiche une baisse de 2,8 % par rapport au même trimestre de l'an passé.

Les inscrits de moins de 25 ans représentent 15 % des personnes en recherche active d'un emploi. Leur nombre est stable par rapport à l'année dernière.

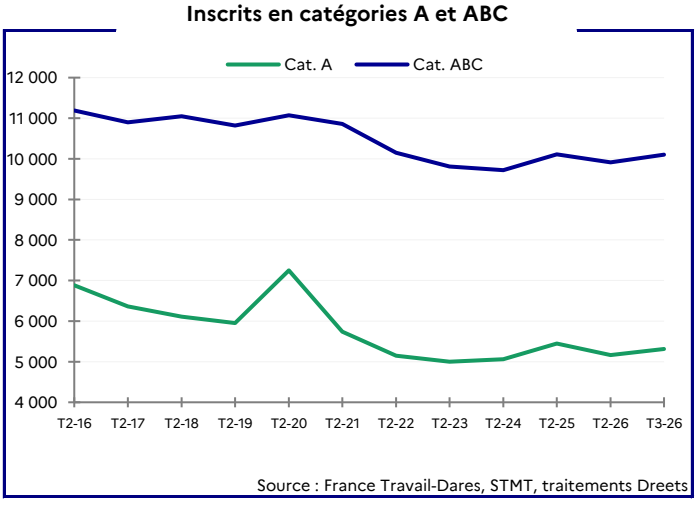
Les personnes de 25 à 49 ans constituent la majorité des demandeurs d'emploi, soit environ 57 % du total. Leur nombre baisse de 1,4 % par rapport au même trimestre de l'an passé.

Les seniors (50 ans ou plus) représentent 29 % des demandeurs d'emploi. Leur nombre baisse de 7,1 % par rapport au même trimestre de l'année dernière.

Les DELD forment 50 % de la demande d'emploi totale. Ce nombre croît de 2,2 % par rapport au même trimestre de l'année dernière.

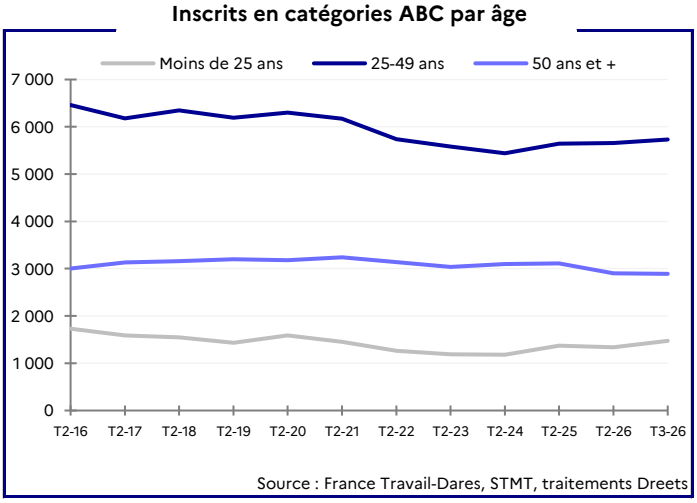
Au sein des deux catégories nouvellement créées, 1 010 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F) et 220 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G).

Inscrits en catégories A et ABC



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets

Inscrits en catégories ABC par âge



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets

Avertissement :

A partir de janvier 2025, certaines personnes sont désormais systématiquement inscrites sur les listes de France Travail, en application de la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023, à savoir : les bénéficiaires du RSA et les jeunes à la recherche d'emploi suivis par les Missions Locales.

Une partie d'entre eux n'était pas inscrite à France Travail avant le 1er janvier 2025, ce qui a entraîné une hausse importante de nouveaux inscrits et donne l'impression que la situation du marché du travail se dégrade alors qu'elle a peu évolué dans certains territoires.

Avant le 1er janvier 2025, il n'y avait que cinq catégories d'inscrits : les personnes inscrites en catégories A, B ou C classées selon leur niveau d'activité, toutes tenues de rechercher un emploi. Les deux autres catégories (D et E) sont par exemple pour les personnes déjà en emploi, en formation ou en contrat aidé, non tenues d'effectuer des recherches actives.

Avec la réforme, deux nouvelles catégories sont créées, à savoir : la catégorie F pour les personnes en besoin d'un accompagnement social, et la catégorie G pour tous les bénéficiaires du RSA inscrits à France Travail en attente d'un accompagnement.

France Travail et les départements se donnent entre 2 à 3 ans pour recevoir et orienter en parcours d'accompagnement tous les bénéficiaires du RSA qui n'étaient pas déjà inscrits sur les listes au 1er janvier 2025.

Catégories A, B, C, D, E, F et G : quelle différence ?

Cat. A : personne sans emploi, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. B : personne ayant exercé une activité réduite de 78 heures maximum par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. C : personne ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. D : personne sans emploi, qui n'est pas immédiatement disponible, et qui n'est pas tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi (demandeurs d'emploi en formation, en maladie, etc...).

Cat. E : personne en emploi, non tenue de faire des actes positifs de recherche d'emploi (créateurs d'entreprise, bénéficiaires de contrats aidés...).

Cat. F : personne en accompagnement social.

Cat. G : regroupe l'ensemble des bénéficiaires du RSA, en attente d'orientation, qui n'étaient pas inscrits avant le 1er janvier 2025.

Pour en savoir plus : Les inscrits à France Travail | DARES

PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Indicateurs statistiques territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Autun

Entrées dans les dispositifs

(données provisoires)

Sources : PEC : Dares, PACEA : I-Milo, Apprentissage : Dares (SIA) au lieu de l'établissement employeur

Autun	T2 2026	Cumul 2026	Evol. (en %) cumul 26/cumul 25
Contrats aidés (conventions initiales + avenants) :			
PEC	s	s	-96,6
Mesures d'accompagnement :			
PACEA	183	392	+50,2
CEJ*	90	177	-22,4
Alternance (secteur privé) :			
Entrées en apprentissage (au 2T2026)	33	75	+23,1

* Pour les CEJ, seules les prescriptions des missions locales sont comptabilisées dans ce document.

QUELQUES DÉFINITIONS

PEC : le Parcours Emploi Compétences est un dispositif destiné aux personnes éloignées du marché du travail. Il combine emploi, formation et accompagnement pour favoriser l'insertion professionnelle durable. Les employeurs bénéficient d'aides financières pour embaucher des personnes dans ce cadre.

PACEA : le Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie est un dispositif mis en place pour aider les jeunes de 16 à 25 ans en difficulté à s'insérer professionnellement et à gagner en autonomie

CEJ : le Contrat d'Engagement Jeune est un dispositif pour aider les jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont ni étudiants, ni en formation, et qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi durable.

Recours à l'intérim

Source : Dares, traitements Dreets - données brutes en moyenne trimestrielle

Volume de travail temporaire selon le regroupement en 5 grands secteurs

Autun		T2 2026	T2 2025	T2 2024
Equivalent emplois à temps plein		**1 450**	1 540	1 680
dont	Agriculture	**0**	10	0
	Industrie	**800**	850	910
	Construction	**230**	240	250
	Commerce	**50**	40	50
	Services	**370**	400	470

Volume de travail temporaire (en ETP) par secteur d'activité en A38

Construction	230
Métallurgie et fab. de produits métalliques	210
Fab. de matériels de transport	170
Act. de serv. adm. et de soutien	170
Transports et entreposage	130

Guide de lecture :

Au 2e trimestre, en moyenne :

Mesuré en équivalent temps plein, le volume de travail temporaire représente près de 1 450 emplois. La majorité des effectifs se trouve dans le secteur de l'industrie avec 800 emplois (ETP), représentant environ 55 % du total. Ce nombre diminue de 6 % en un an. Le secteur des services suit avec 370 emplois (ETP), soit environ 26 % du total. Le recours à l'intérim dans ce secteur diminue de 8 % en un an. Selon la nomenclature A38, les deux principales activités regroupant le plus important volume de travail temporaire sont : construction (environ 230 ETP), métallurgie et fabrication de produits métalliques à l exception des machines et des équipements (environ 210 ETP).

Recours à l'activité partielle (de droit commun et de longue durée)

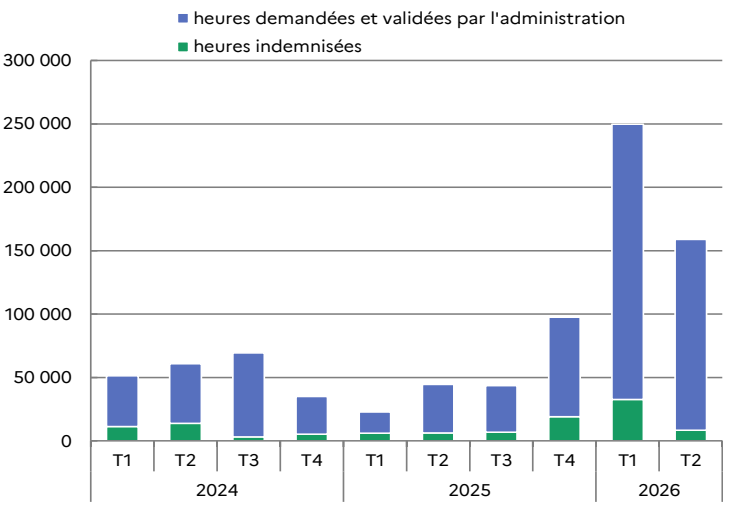
Source: DGEFP, données provisoires au 22/10/2026

Autun	T2 2026	T2 2025
Demandes indemnisées		
Etablissements indemnisés, moyenne trimestrielle	**4**	s
Salariés indemnisés, moyenne trimestrielle	**101**	64
Heures indemnisées	**8 394**	6 181
Taux de consommation	**5,3**	13,9

s : secret statistique

Avertissement : un trimestre de recul est nécessaire pour disposer de données de consommation suffisamment consolidées. En raison d'une mise à jour en continu des informations, les données mensuelles sont encore modifiées à la marge après cette date.

Suivi de la consommation d'activité partielle - données provisoires



Guide de lecture :

Au 2e trimestre 2026, en moyenne par mois :

4 établissements ont eu recours à l'activité partielle et 101 salariés ont été placés au chômage partiel.

Le volume d'heures chômées au cours du trimestre représente 8 394 heures. Les établissements ont consommé 5,3 % du volume d'heures qui leur était autorisé.

PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Autun

Embauches et départs

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs

Source : Dares, MMO

Autun		T2 2026	T2 2025
Embauches		**8 827**	**7 655**
Contrats signés			
dont	CDD	7 936	6 667
	CDI	891	988
	Evol. CDD	+19,0 %	+2,6 %
	Evol. CDI	-9,8 %	-3,2 %
Départs		**8 773**	**7 416**
Fins de CDD		7 364	6 110
	dont CDD <1 mois	90 %	90 %
Ruptures de contrat		1 409	1 306
	démissions	572	497
	lic. économiques	41	29
	fins période d'essai	246	226
	retraite	106	124
	rupture conventionnelle	132	153
	lic. non économiques	252	249
	autres	60	28

Guide de lecture :

Au 2e trimestre 2026

• Comment évolue le besoin en recrutement des établissements ?

8 827 contrats de travail (CDD, CDI) signés, soit 1172 en plus par rapport à l'an dernier à la même période.

• Les embauches en CDI sont-elles plus fréquentes ?

Les embauches en CDI diminuent. La part des CDI s'élève à 10 % des recrutements contre 13 % à la même période en 2025.

• Combien de contrats sont arrivés à terme ? La part des contrats précaires augmente-t-elle ?

7 364 CDD sont arrivés à terme. Parmi ces fins de CDD, 90 % duraient moins d'un mois (90 % il y a un an à la même période).

• Le volume des ruptures de contrat de travail augmente-t-il ?

1 409 départs de salariés font suite à une rupture de contrat, soit 103 en moins par rapport à l'an dernier à la même période.

• Le choix de démissionner est-il plus fréquent ? Les départs non anticipés par les employeurs renforcent les tensions de recrutement.

Les départs faisant suite à une démission forment le premier motif de rupture de contrat de travail avec 41 % des ruptures. Par ailleurs, les départs à la retraite représentent 8 % des ruptures, les licenciements économiques 9 %.



Focus sur les jeunes

Embauches	Départs
2 542	**2 304**
Part des jeunes dans les embauches :	Part des jeunes dans les départs :
29 %	26 %
Part CDI	Part CDD <1 mois
9 %	87 %



Focus sur les seniors

Embauches	Départs
2 248	**2 428**
Part des seniors dans les embauches	Part des seniors dans les départs
25 %	28 %
Part CDI	Part CDD <1 mois
3 %	93 %

• Quelle est la part de jeunes parmi les embauches ? Signent-ils plus souvent un CDI qu'en moyenne tous âges confondus ?

Ils représentent 29 % des embauches et 26 % des départs. Parmi les jeunes nouvellement embauchés, 9 % ont signé un CDI.

• La part des emplois précaires occupés par les jeunes est-elle plus importante qu'en moyenne tous âges confondus ?

Parmi les jeunes ayant quittés leur entreprise 87 % occupaient un CDD inférieur à un mois.

Dynamique des secteurs entre 2024 et 2025

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs

Source : Dares, MMO

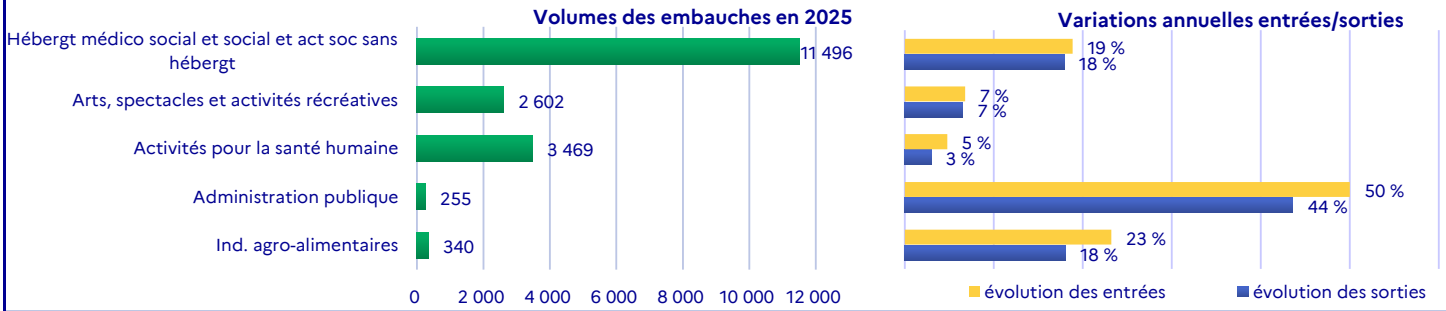
données cumulées entre le 1er janvier et le 31 décembre

Evolution des entrées et des sorties pour les 5 secteurs les plus actifs en termes de recrutement

Guide de lecture

• Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des secteurs les plus actifs en termes de recrutement ?

Le secteur "hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement" contribue le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches dans le secteur progressent de 18,9 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 17,9 %.

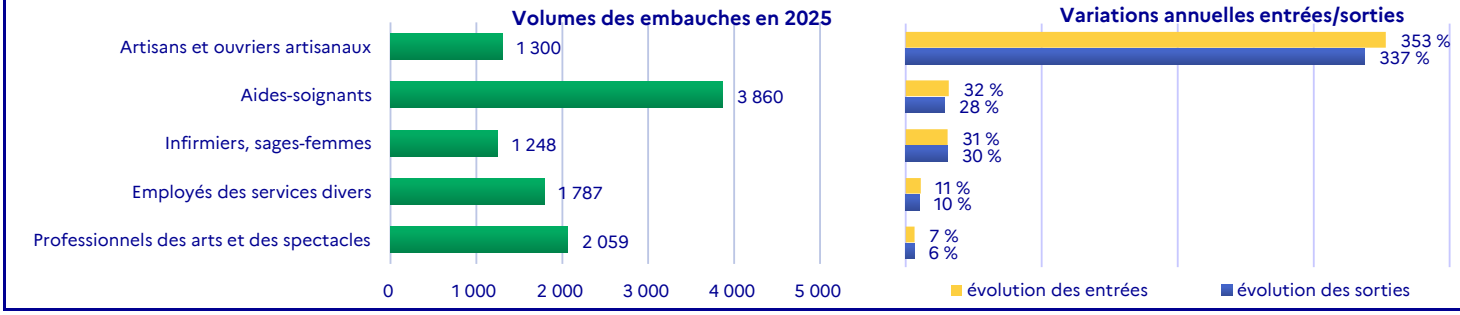


Evolution des entrées et des sorties dans les 5 familles professionnelles contribuant le plus aux nouvelles embauches

Guide de lecture

• Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des métiers qui contribuent le plus aux nouvelles embauches ?

La famille de métiers "artisans et ouvriers artisanaux" contribuent le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches pour ces métiers progressent de 353 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 337,4 %.



PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Indicateurs Statistiques Territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Autun

Démographie - Population active

Source : Insee, RP

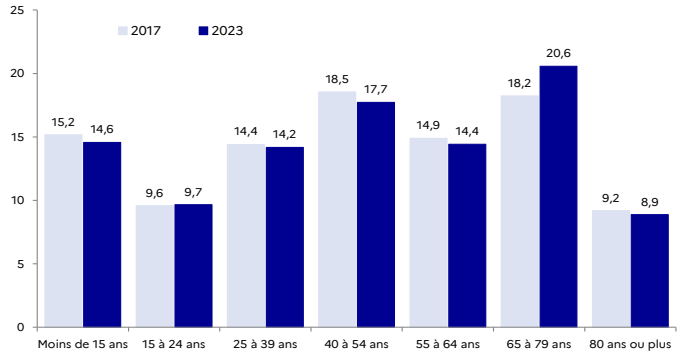
Population totale

	2017	2023	Evol. 2023/2017 En valeur	Evol. 2023/2017 En %
Autun	**130 029**	**125 452**	**-4 577**	**-3,5**
Saône-et-Loire	553 595	550 310	-3 285	-0,6
Région BFC	2 811 423	2 802 670	-8 753	-0,3

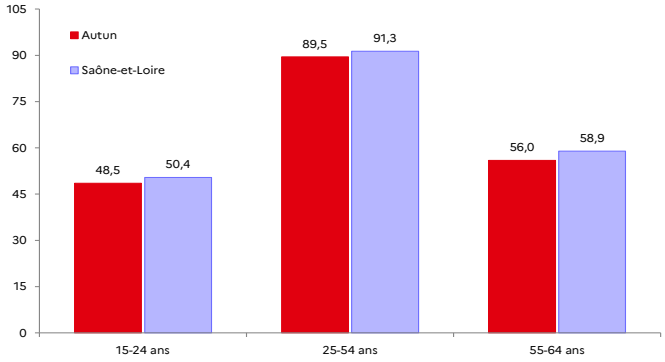
QUELQUES DÉFINITIONS

Population totale : ensemble des habitants domiciliés dans le territoire.
Population active : actifs de 15 à 64 ans en emploi + chômeurs.
Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs et l'ensemble de la population correspondante (exemple : le nombre d'actifs de 15 à 24 ans parmi les habitants de 15 à 24 ans).

Répartition de la population par classe d'âge (en %)



Taux d'activité de la population par classe d'âge (en %)



Population active et en emploi

	Actifs de 15 à 64 ans 2017	Actifs de 15 à 64 ans 2023	Actifs de 15 à 64 ans Evol. 2023/2017	Femmes actives de 15 à 64 ans 2017	Femmes actives de 15 à 64 ans 2023	Femmes actives de 15 à 64 ans Evol. 2023/2017	Actifs de 15 à 64 ans en emploi 2017	Actifs de 15 à 64 ans en emploi 2023	Actifs de 15 à 64 ans en emploi Evol. 2023/2017
Autun	**53 144**	**51 817**	**-2,5**	**25 468**	**24 780**	**-2,7**	**45 647**	**45 524**	**-0,3**
Saône-et-Loire	241 671	240 593	**-0,4**	116 499	115 935	**-0,5**	211 733	216 444	**+2,2**
Région BFC	1 262 416	1 267 559	**+0,4**	609 233	610 960	**+0,3**	1 104 152	1 137 841	**+3,1**

Structure économique du secteur privé

Champ : secteur privé, régime général, hors agriculture.

Source : Urssaf

Répartition des établissements et salariés par taille au 31/12/2025

	Moins de 10 sal. Nbre établs	Moins de 10 sal. Nbre sal.	10 à 49 sal. Nbre établs	10 à 49 sal. Nbre sal.	50 à 249 sal. Nbre établs	50 à 249 sal. Nbre sal.	250 sal. et plus Nbre établs	250 sal. et plus Nbre sal.	Total Nbre établs	Total Nbre sal.
Autun	**2 096**	**6 436**	**453**	**9 392**	**71**	**6 808**	**11**	**6 360**	**2 631**	**28 996**
Saône-et-Loire	11 203	33 315	2 177	43 919	374	34 615	43	22 181	13 797	134 030
Région BFC	54 303	162 882	11 514	229 812	2 083	199 245	196	89 472	68 096	681 411

Principales activités du territoire

Autun	Effectifs salariés 2025	Effectifs salariés 2024	Evol. (en %)	Poids du secteur 2025 (en %)	Poids du secteur 2024 (en %)
Commerce, réparation automobile	4 437	4 605	-3,6	15,3	15,8
Hébergt médico social et social et act soc sans hébergt	2 718	2 597	+4,7	9,4	8,9
Métallurgie et fab. de produits métalliques	2 597	2 484	+4,5	9,0	8,5
Construction	2 355	2 367	-0,5	8,1	8,1
Transports et entreposage	1 957	1 977	-1,0	6,7	6,8
Act. de serv. adm. et de soutien	1 930	1 919	+0,6	6,7	6,6
Fab. de produits en caoutchouc, plastique	1 450	1 456	-0,4	5,0	5,0
Activités pour la santé humaine	1 392	1 371	+1,5	4,8	4,7
Fab. de matériels de transport	1 242	1 217	+2,1	4,3	4,2
Hébergement et restauration	1 176	1 122	+4,8	4,1	3,9
Rép. et inst. de machines et équip.	1 139	1 092	+4,3	3,9	3,8
Activités juridiques, comptables	863	859	+0,5	3,0	3,0
Toutes activités	**28 996**	**29 058**	**-0,2**	**100,0**	**100,0**

Avertissement : les apprentis sont inclus dans le dénombrement des effectifs salariés.

PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Indicateurs statistiques territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Chalon-sur-Saône

Inscrits à France Travail

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets

données brutes	Chalon-sur-Saône T3 2026	Part	Evol. annuelle
Inscrits tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie A	**6 030**	**100 %**	**+0,2**
<25 ans	1 000	17 %	-1,0
25-49 ans	3 390	56 %	**+1,8**
50 ans et +	1 640	27 %	-2,4
Hommes	2 930	49 %	**+0,7**
Femmes	3 100	51 %	-0,3
Catégories ABC	**12 330**	**100 %**	**+0,2**
<25 ans	1 800	15 %	**+1,1**
25-49 ans	7 150	58 %	**+1,6**
50 ans et +	3 380	27 %	-2,9
Hommes	5 850	47 %	-0,2
Femmes	6 480	53 %	**+0,6**
Inscrits depuis 1 an ou plus (DELD)	5 840	47 %	**+5,0**
Inscrits non tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie D	**580**		**-3,3**
Catégorie E	**680**		**+1,5**
Catégorie F	**770**		/
Catégorie G	**280**		/

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Au 3e trimestre 2026

6 030 demandeurs d'emplois inscrits à France Travail sont sans emploi (catégorie A). Ce nombre augmente de 0,2 % sur un an.

En incluant les demandeurs d'emploi en activité réduite, le nombre d'inscrits en catégories A, B, C affiche une hausse de 0,2 % par rapport au même trimestre de l'an passé.

Les inscrits de moins de 25 ans représentent 15 % des personnes en recherche active d'un emploi. Leur nombre croît de 1,1 % par rapport à l'année dernière.

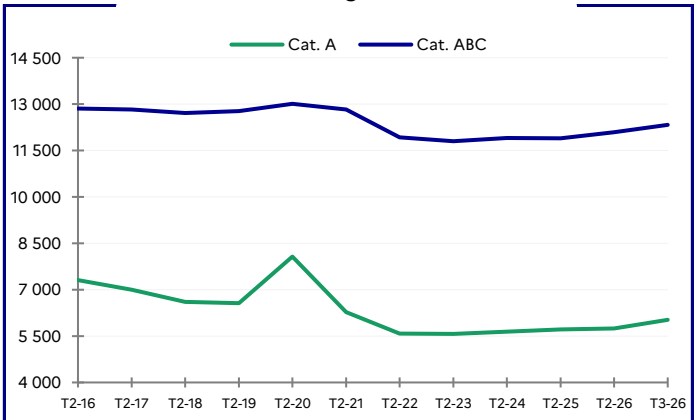
Les personnes de 25 à 49 ans constituent la majorité des demandeurs d'emploi, soit environ 58 % du total. Leur nombre croît de 1,6 % par rapport au même trimestre de l'an passé.

Les seniors (50 ans ou plus) représentent 27 % des demandeurs d'emploi. Leur nombre baisse de 2,9 % par rapport au même trimestre de l'année dernière.

Les DELD forment 47 % de la demande d'emploi totale. Ce nombre croît de 5,0 % par rapport au même trimestre de l'année dernière.

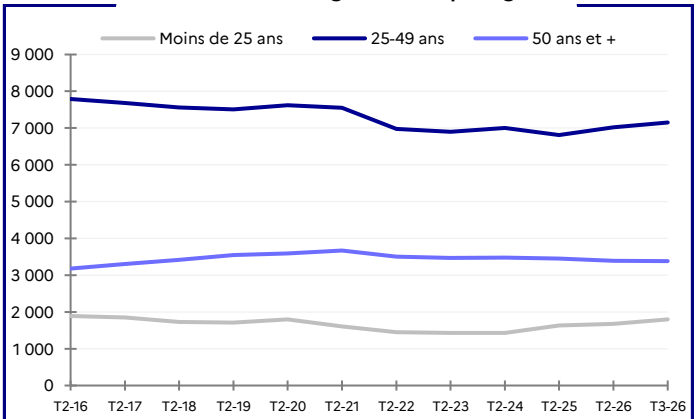
Au sein des deux catégories nouvellement créées, 770 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F) et 280 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G).

Inscrits en catégories A et ABC



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets

Inscrits en catégories ABC par âge



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets

Avertissement :

A partir de janvier 2025, certaines personnes sont désormais systématiquement inscrites sur les listes de France Travail, en application de la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023, à savoir : les bénéficiaires du RSA et les jeunes à la recherche d'emploi suivis par les Missions Locales.

Une partie d'entre eux n'était pas inscrite à France Travail avant le 1er janvier 2025, ce qui a entraîné une hausse importante de nouveaux inscrits et donne l'impression que la situation du marché du travail se dégrade alors qu'elle a peu évolué dans certains territoires.

Avant le 1er janvier 2025, il n'y avait que cinq catégories d'inscrits : les personnes inscrites en catégories A, B ou C classées selon leur niveau d'activité, toutes tenues de rechercher un emploi. Les deux autres catégories (D et E) sont par exemple pour les personnes déjà en emploi, en formation ou en contrat aidé, non tenues d'effectuer des recherches actives.

Avec la réforme, deux nouvelles catégories sont créées, à savoir : la catégorie F pour les personnes en besoin d'un accompagnement social, et la catégorie G pour tous les bénéficiaires du RSA inscrits à France Travail en attente d'un accompagnement.

France Travail et les départements se donnent entre 2 à 3 ans pour recevoir et orienter en parcours d'accompagnement tous les bénéficiaires du RSA qui n'étaient pas déjà inscrits sur les listes au 1er janvier 2025.

Catégories A, B, C, D, E, F et G : quelle différence ?

Cat. A : personne sans emploi, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. B : personne ayant exercé une activité réduite de 78 heures maximum par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. C : personne ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. D : personne sans emploi, qui n'est pas immédiatement disponible, et qui n'est pas tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi (demandeurs d'emploi en formation, en maladie, etc...).

Cat. E : personne en emploi, non tenue de faire des actes positifs de recherche d'emploi (créateurs d'entreprise, bénéficiaires de contrats aidés...).

Cat. F : personne en accompagnement social.

Cat. G : regroupe l'ensemble des bénéficiaires du RSA, en attente d'orientation, qui n'étaient pas inscrits avant le 1er janvier 2025.

Pour en savoir plus : Les inscrits à France Travail | DARES

PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Indicateurs statistiques territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Chalon-sur-Saône

Entrées dans les dispositifs

(données provisoires)
Sources : PEC : Dares, PACEA : I-Milo, Apprentissage : Dares (SIA) au lieu de l'établissement employeur

	Chalon-sur-Saône T2 2026	Chalon-sur-Saône Cumul 2026	Evol. (en %) cumul 26/cumul 25
Contrats aidés (conventions initiales + avenants) :			
PEC	s	s	-83,3
Mesures d'accompagnement :			
PACEA	100	267	+0,4
CEJ*	28	77	-50,3
Alternance (secteur privé) :			
Entrées en apprentissage (au 2T2026)	81	155	+9,6

* Pour les CEJ, seules les prescriptions des missions locales sont comptabilisées dans ce document.

Quelques définitions

PEC : le Parcours Emploi Compétences est un dispositif destiné aux personnes éloignées du marché du travail. Il combine emploi, formation et accompagnement pour favoriser l'insertion professionnelle durable. Les employeurs bénéficient d'aides financières pour embaucher des personnes dans ce cadre.
PACEA : le Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie est un dispositif mis en place pour aider les jeunes de 16 à 25 ans en difficulté à s'insérer professionnellement et à gagner en autonomie
CEJ : le Contrat d'Engagement Jeune est un dispositif pour aider les jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont ni étudiants, ni en formation, et qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi durable.

Recours à l'intérim

Source : Dares, traitements Dreets - données brutes en moyenne trimestrielle

Volume de travail temporaire selon le regroupement en 5 grands secteurs

Chalon-sur-Saône		T2 2026	T2 2025	T2 2024
Equivalent emplois à temps plein		**1 880**	1 750	1 600
dont	Agriculture	**10**	10	10
	Industrie	**850**	740	680
	Construction	**260**	270	260
	Commerce	**130**	120	100
	Services	**630**	610	550

Volume de travail temporaire (en ETP) par secteur d'activité en A38

Transports et entreposage	430
Construction	260
Fab. de produits en caoutchouc, plastique	200
Fab. d'équipements électriques	150
Commerce, réparation automobile	130

Guide de lecture :

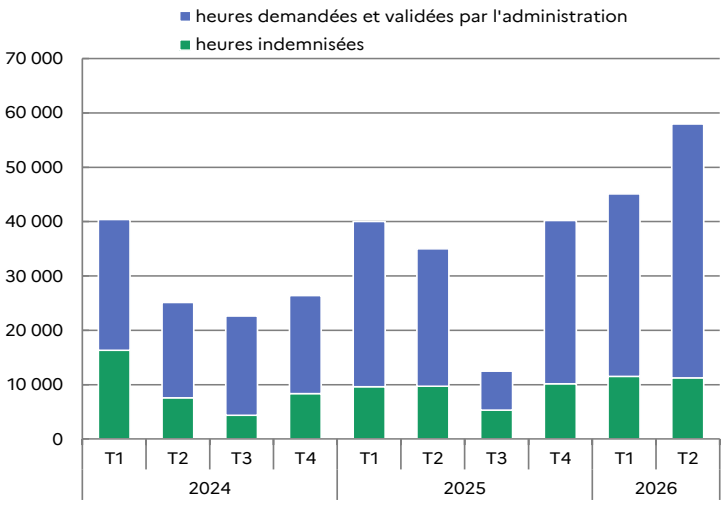
Au 2e trimestre, en moyenne :
Mesuré en équivalent temps plein, le volume de travail temporaire représente près de 1 880 emplois. La majorité des effectifs se trouve dans le secteur de l'industrie avec 850 emplois (ETP), représentant environ 45 % du total. Ce nombre augmente de 15 % en un an. Le secteur des services suit avec 630 emplois (ETP), soit environ 34 % du total. Le recours à l'intérim dans ce secteur augmente de 3 % en un an. Selon la nomenclature A38, les deux principales activités regroupant le plus important volume de travail temporaire sont : transports et entreposage (environ 430 ETP), construction (environ 260 ETP).

Recours à l'activité partielle (de droit commun et de longue durée)

Source: DGEFP, données provisoires au 22/10/2026

Chalon-sur-Saône	T2 2026	T2 2025
Demandes indemnisées		
Etablissements indemnisés, moyenne trimestrielle	**3**	5
Salariés indemnisés, moyenne trimestrielle	**84**	69
Heures indemnisées	**11 271**	9 699
Taux de consommation	**19,4**	27,7

Suivi de la consommation d'activité partielle - données provisoires



Avertissement : un trimestre de recul est nécessaire pour disposer de données de consommation suffisamment consolidées. En raison d'une mise à jour en continu des informations, les données mensuelles sont encore modifiées à la marge après cette date.

Guide de lecture :

Au 2e trimestre 2026, en moyenne par mois :
3 établissements ont eu recours à l'activité partielle et 84 salariés ont été placés au chômage partiel.
Le volume d'heures chômées au cours du trimestre représente 11 271 heures. Les établissements ont consommé 19,4 % du volume d'heures qui leur était autorisé.

PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Chalon-sur-Saône

Embauches et départs

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs

Source : Dares, MMO

Chalon-sur-Saône		T2 2026	T2 2025
Embauches		**11 941**	**11 936**
Contrats signés			
dont	CDD	10 181	10 033
	CDI	1 760	1 903
	Evol. CDD	+1,5 %	+4,8 %
	Evol. CDI	-7,5 %	-7,7 %
Départs		**11 874**	**11 752**
Fins de CDD		9 232	9 327
	dont CDD <1 mois	89 %	90 %
Ruptures de contrat		2 642	2 425
	démissions	1 054	949
	lic. économiques	41	41
	fins période d'essai	606	590
	retraite	178	136
	rupture conventionnelle	210	202
	lic. non économiques	469	431
	autres	84	76

Guide de lecture :

Au 2e trimestre 2026

• Comment évolue le besoin en recrutement des établissements ?

11 941 contrats de travail (CDD, CDI) signés, soit 5 en plus par rapport à l'an dernier à la même période.

• Les embauches en CDI sont-elles plus fréquentes ?

Les embauches en CDI diminuent. La part des CDI s'élève à 15 % des recrutements contre 16 % à la même période en 2025.

• Combien de contrats sont arrivés à terme ? La part des contrats précaires augmente-t-elle ?

9 232 CDD sont arrivés à terme. Parmi ces fins de CDD, 89 % duraient moins d'un mois (90 % il y a un an à la même période).

• Le volume des ruptures de contrat de travail augmente-t-il ?

2 642 départs de salariés font suite à une rupture de contrat, soit 217 en moins par rapport à l'an dernier à la même période.

• Le choix de démissionner est-il plus fréquent ? Les départs non anticipés par les employeurs renforcent les tensions de recrutement.

Les départs faisant suite à une démission forment le premier motif de rupture de contrat de travail avec 40 % des ruptures. Par ailleurs, les départs à la retraite représentent 7 % des ruptures, les licenciements économiques 8 %.



Focus sur les jeunes

Embauches	Départs
3 332	**2 980**
Part des jeunes dans les embauches :	Part des jeunes dans les départs :
28 %	25 %
Part CDI	Part CDD <1 mois
14 %	87 %



Focus sur les seniors

Embauches	Départs
2 777	**2 997**
Part des seniors dans les embauches	Part des seniors dans les départs
23 %	25 %
Part CDI	Part CDD <1 mois
6 %	91 %

• Quelle est la part de jeunes parmi les embauches ? Signent-ils plus souvent un CDI qu'en moyenne tous âges confondus ?

Ils représentent 28 % des embauches et 25 % des départs. Parmi les jeunes nouvellement embauchés, 14 % ont signé un CDI.

• La part des emplois précaires occupés par les jeunes est-elle plus importante qu'en moyenne tous âges confondus ?

Parmi les jeunes ayant quittés leur entreprise 87 % occupaient un CDD inférieur à un mois.

Dynamique des secteurs entre 2024 et 2025

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs

Source : Dares, MMO

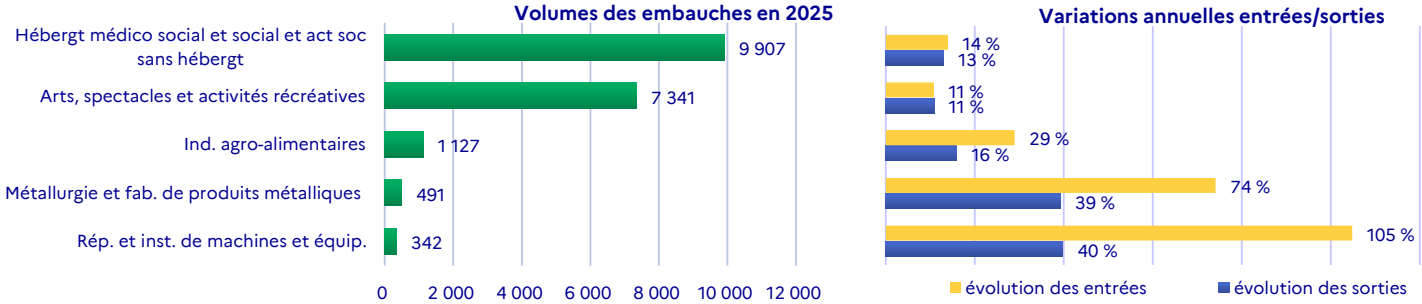
données cumulées entre le 1er janvier et le 31 décembre

Evolution des entrées et des sorties pour les 5 secteurs les plus actifs en termes de recrutement

Guide de lecture

• Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des secteurs les plus actifs en termes de recrutement ?

Le secteur "hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement" contribue le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches dans le secteur progressent de 13,9 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 13 %.

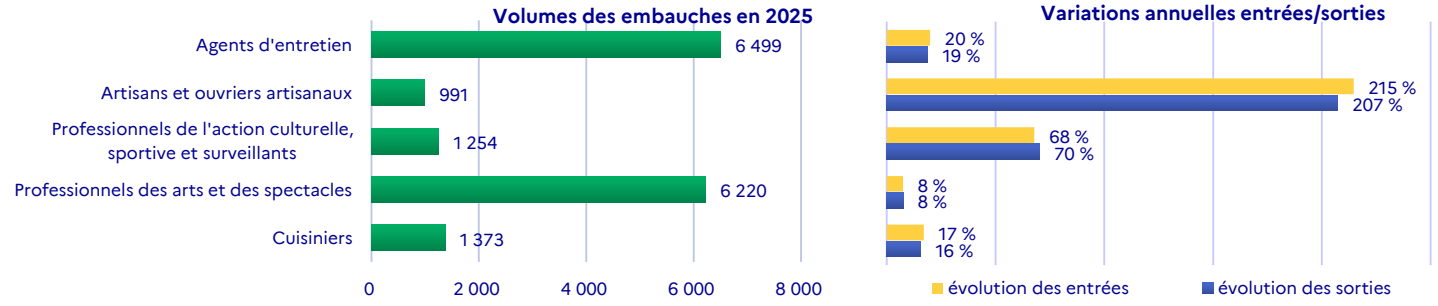


Evolution des entrées et des sorties dans les 5 familles professionnelles contribuant le plus aux nouvelles embauches

Guide de lecture

• Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des métiers qui contribuent le plus aux nouvelles embauches ?

La famille de métiers "agents d'entretien" contribuent le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches pour ces métiers progressent de 19,9 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 19 %.



PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Indicateurs Statistiques Territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Chalon-sur-Saône

Démographie - Population active

Source : Insee, RP

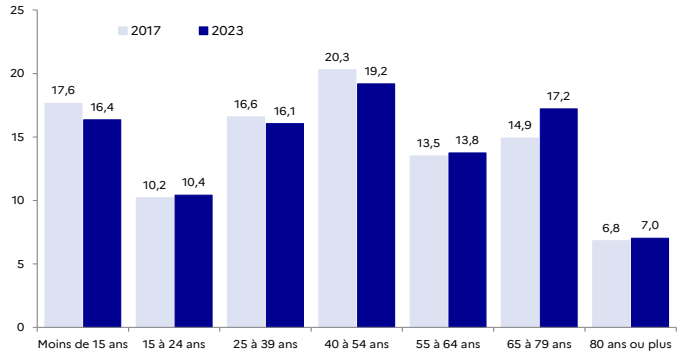
Population totale

	2017	2023	Evol. 2023/2017 En valeur	Evol. 2023/2017 En %
Chalon-sur-Saône	**156 205**	**155 940**	**-265**	**-0,2**
Saône-et-Loire	553 595	550 310	-3 285	-0,6
Région BFC	2 811 423	2 802 670	-8 753	-0,3

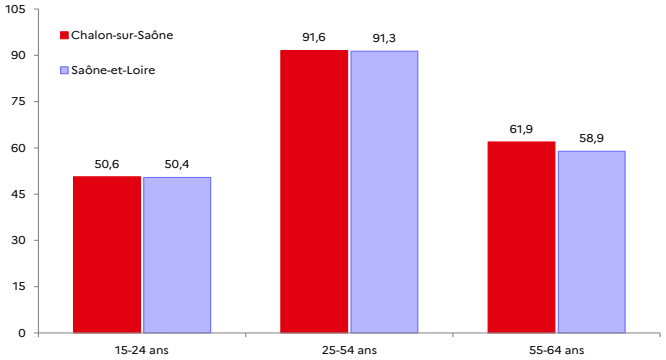
QUELQUES DÉFINITIONS

Population totale : ensemble des habitants domiciliés dans le territoire.
Population active : actifs de 15 à 64 ans en emploi + chômeurs.
Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs et l'ensemble de la population correspondante (exemple : le nombre d'actifs de 15 à 24 ans parmi les habitants de 15 à 24 ans).

Répartition de la population par classe d'âge (en %)



Taux d'activité de la population par classe d'âge (en %)



Population active et en emploi

	Actifs de 15 à 64 ans 2017	Actifs de 15 à 64 ans 2023	Actifs de 15 à 64 ans Evol. 2023/2017	Femmes actives de 15 à 64 ans 2017	Femmes actives de 15 à 64 ans 2023	Femmes actives de 15 à 64 ans Evol. 2023/2017	Actifs de 15 à 64 ans en emploi 2017	Actifs de 15 à 64 ans en emploi 2023	Actifs de 15 à 64 ans en emploi Evol. 2023/2017
Chalon-sur-Saône	**71 879**	**71 825**	**-0,1**	**34 987**	**35 119**	**+0,4**	**62 911**	**64 704**	**+2,9**
Saône-et-Loire	241 671	240 593	**-0,4**	116 499	115 935	**-0,5**	211 733	216 444	**+2,2**
Région BFC	1 262 416	1 267 559	**+0,4**	609 233	610 960	**+0,3**	1 104 152	1 137 841	**+3,1**

Structure économique du secteur privé

Champ : secteur privé, régime général, hors agriculture.

Source : Urssaf

Répartition des établissements et salariés par taille au 31/12/2025

	Moins de 10 sal. Nbre établs	Moins de 10 sal. Nbre sal.	10 à 49 sal. Nbre établs	10 à 49 sal. Nbre sal.	50 à 249 sal. Nbre établs	50 à 249 sal. Nbre sal.	250 sal. et plus Nbre établs	250 sal. et plus Nbre sal.	Total Nbre établs	Total Nbre sal.
Chalon-sur-Saône	**3 302**	**9 827**	**710**	**14 163**	**131**	**12 335**	**15**	**8 279**	**4 158**	**44 604**
Saône-et-Loire	11 203	33 315	2 177	43 919	374	34 615	43	22 181	13 797	134 030
Région BFC	54 303	162 882	11 514	229 812	2 083	199 245	196	89 472	68 096	681 411

Principales activités du territoire

Chalon-sur-Saône	Effectifs salariés 2025	Effectifs salariés 2024	Effectifs salariés Evol. (en %)	Poids du secteur 2025 (en %)	Poids du secteur 2024 (en %)
Commerce, réparation automobile	7 625	7 655	-0,4	17,1	17,4
Transports et entreposage	4 531	4 625	-2,0	10,2	10,5
Hébergt médico social et social et act soc sans hébergt	3 386	3 296	+2,7	7,6	7,5
Act. de serv. adm. et de soutien	2 967	2 968	-0,0	6,7	6,7
Construction	2 832	2 854	-0,8	6,3	6,5
Métallurgie et fab. de produits métalliques	2 817	2 713	+3,8	6,3	6,2
Activités juridiques, comptables	2 621	2 733	-4,1	5,9	6,2
Rép. et inst. de machines et équip.	2 227	2 155	+3,3	5,0	4,9
Hébergement et restauration	2 074	2 036	+1,9	4,6	4,6
Intérim	1 739	1 400	+24,2	3,9	3,2
Fab. de produits en caoutchouc, plastique	1 634	1 662	-1,7	3,7	3,8
Activités pour la santé humaine	1 589	1 550	+2,5	3,6	3,5
Toutes activités	**44 604**	**44 043**	**+1,3**	**100,0**	**100,0**

Avertissement : les apprentis sont inclus dans le dénombrement des effectifs salariés.

PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Indicateurs statistiques territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Charolles

Inscrits à France Travail

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets

données brutes	T3 2026	Charolles Part	Evol. annuelle
Inscrits tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie A	**2 530**	**100 %**	**-0,4**
<25 ans	440	17 %	-6,4
25-49 ans	1 250	49 %	**+2,5**
50 ans et +	840	33 %	-1,2
Hommes	1 290	51 %	**+0,8**
Femmes	1 240	49 %	-1,6
Catégories ABC	**5 130**	**100 %**	**-2,1**
<25 ans	800	16 %	**+0,0**
25-49 ans	2 600	51 %	-2,6
50 ans et +	1 720	34 %	-2,8
Hommes	2 440	48 %	**-1,6**
Femmes	2 690	52 %	-2,5
Inscrits depuis 1 an ou plus (DELD)	2 390	47 %	**+2,6**
Inscrits non tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie D	**320**		**-11,1**
Catégorie E	**470**		**+6,8**
Catégorie F	**440**		/
Catégorie G	**60**		/

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Au 3e trimestre 2026

2 530 demandeurs d'emplois inscrits à France Travail sont sans emploi (catégorie A). Ce nombre diminue de 0,4 % sur un an.

En incluant les demandeurs d'emploi en activité réduite, le nombre d'inscrits en catégories A, B, C affiche une baisse de 2,1 % par rapport au même trimestre de l'an passé.

Les inscrits de moins de 25 ans représentent 16 % des personnes en recherche active d'un emploi. Leur nombre est stable par rapport à l'année dernière.

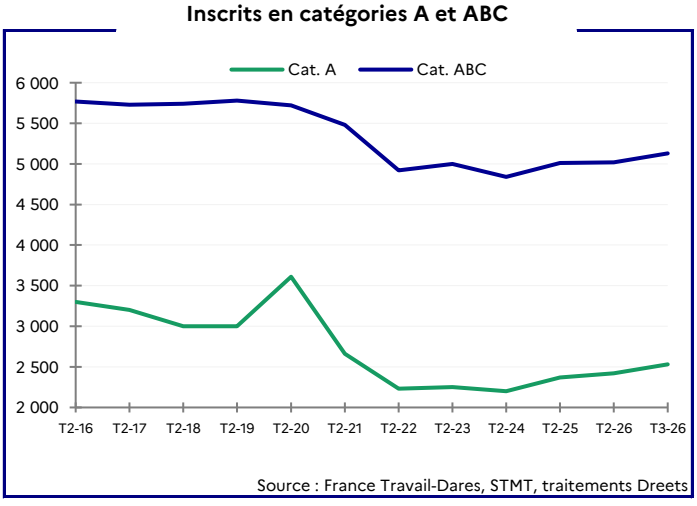
Les personnes de 25 à 49 ans constituent la majorité des demandeurs d'emploi, soit environ 51 % du total. Leur nombre baisse de 2,6 % par rapport au même trimestre de l'an passé.

Les seniors (50 ans ou plus) représentent 34 % des demandeurs d'emploi. Leur nombre baisse de 2,8 % par rapport au même trimestre de l'année dernière.

Les DELD forment 47 % de la demande d'emploi totale. Ce nombre croît de 2,6 % par rapport au même trimestre de l'année dernière.

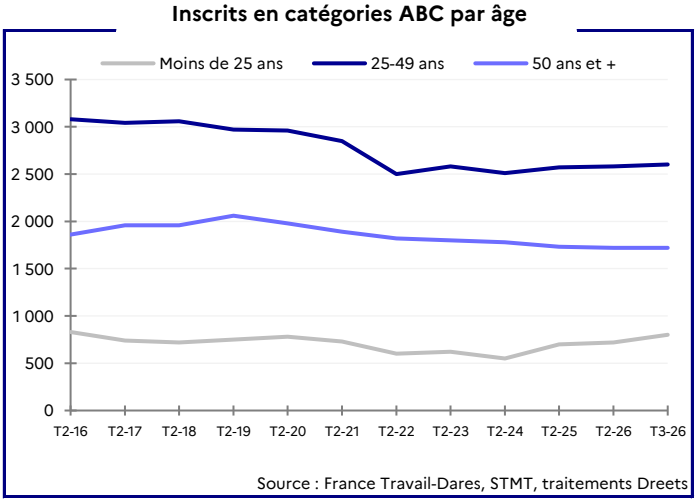
Au sein des deux catégories nouvellement créées, 440 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F) et 60 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G).

Inscrits en catégories A et ABC



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets

Inscrits en catégories ABC par âge



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets

Avertissement :

A partir de janvier 2025, certaines personnes sont désormais systématiquement inscrites sur les listes de France Travail, en application de la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023, à savoir : les bénéficiaires du RSA et les jeunes à la recherche d'emploi suivis par les Missions Locales.

Une partie d'entre eux n'était pas inscrite à France Travail avant le 1er janvier 2025, ce qui a entraîné une hausse importante de nouveaux inscrits et donne l'impression que la situation du marché du travail se dégrade alors qu'elle a peu évolué dans certains territoires.

Avant le 1er janvier 2025, il n'y avait que cinq catégories d'inscrits : les personnes inscrites en catégories A, B ou C classées selon leur niveau d'activité, toutes tenues de rechercher un emploi. Les deux autres catégories (D et E) sont par exemple pour les personnes déjà en emploi, en formation ou en contrat aidé, non tenues d'effectuer des recherches actives.

Avec la réforme, deux nouvelles catégories sont créées, à savoir : la catégorie F pour les personnes en besoin d'un accompagnement social, et la catégorie G pour tous les bénéficiaires du RSA inscrits à France Travail en attente d'un accompagnement.

France Travail et les départements se donnent entre 2 à 3 ans pour recevoir et orienter en parcours d'accompagnement tous les bénéficiaires du RSA qui n'étaient pas déjà inscrits sur les listes au 1er janvier 2025.

Catégories A, B, C, D, E, F et G : quelle différence ?

Cat. A : personne sans emploi, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. B : personne ayant exercé une activité réduite de 78 heures maximum par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. C : personne ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. D : personne sans emploi, qui n'est pas immédiatement disponible, et qui n'est pas tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi (demandeurs d'emploi en formation, en maladie, etc...).

Cat. E : personne en emploi, non tenue de faire des actes positifs de recherche d'emploi (créateurs d'entreprise, bénéficiaires de contrats aidés...).

Cat. F : personne en accompagnement social.

Cat. G : regroupe l'ensemble des bénéficiaires du RSA, en attente d'orientation, qui n'étaient pas inscrits avant le 1er janvier 2025.

Pour en savoir plus : Les inscrits à France Travail | DARES

PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Indicateurs statistiques territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Charolles

Entrées dans les dispositifs

(données provisoires)

Sources : PEC : Dares, PACEA : I-Milo, Apprentissage : Dares (SIA) au lieu de l'établissement employeur

	Charolles		
	T2 2026	Cumul 2026	Evol. (en %) cumul 26/cumul 25
Contrats aidés (conventions initiales + avenants) :			
PEC	s	s	-86,7
Mesures d'accompagnement :			
PACEA	110	300	+9,9
CEJ*	90	171	+3,0
Alternance (secteur privé) :			
Entrées en apprentissage (au 2T2026)	9	34	-1,6

* Pour les CEJ, seules les prescriptions des missions locales sont comptabilisées dans ce document.

Quelques définitions

PEC : le Parcours Emploi Compétences est un dispositif destiné aux personnes éloignées du marché du travail. Il combine emploi, formation et accompagnement pour favoriser l'insertion professionnelle durable. Les employeurs bénéficient d'aides financières pour embaucher des personnes dans ce cadre.

PACEA : le Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie est un dispositif mis en place pour aider les jeunes de 16 à 25 ans en difficulté à s'insérer professionnellement et à gagner en autonomie

CEJ : le Contrat d'Engagement Jeune est un dispositif pour aider les jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont ni étudiants, ni en formation, et qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi durable.

Recours à l'intérim

Source : Dares, traitements Dreets - données brutes en moyenne trimestrielle

Volume de travail temporaire selon le regroupement en 5 grands secteurs

Charolles		T2 2026	T2 2025	T2 2024
Equivalent emplois à temps plein		**650**	590	740
dont	Agriculture	**10**	10	10
	Industrie	**370**	310	420
	Construction	**130**	110	120
	Commerce	**60**	60	60
	Services	**80**	100	130

Volume de travail temporaire (en ETP) par secteur d'activité en A38

Fab. de matériels de transport	160
Construction	130
Métallurgie et fab. de produits métalliques	60
Commerce, réparation automobile	60
Fab. de produits en caoutchouc, plastique	40

Guide de lecture :

Au 2e trimestre, en moyenne :
Mesuré en équivalent temps plein, le volume de travail temporaire représente près de 650 emplois. La majorité des effectifs se trouve dans le secteur de l'industrie avec 370 emplois (ETP), représentant environ 57 % du total. Ce nombre augmente de 19 % en un an. Le secteur de la construction suit avec 130 emplois (ETP), soit environ 20 % du total. Le recours à l'intérim dans ce secteur augmente de 18 % en un an. Selon la nomenclature A38, les deux principales activités regroupant le plus important volume de travail temporaire sont : fabrication de matériels de transport (environ 160 ETP), construction (environ 130 ETP).

Recours à l'activité partielle (de droit commun et de longue durée)

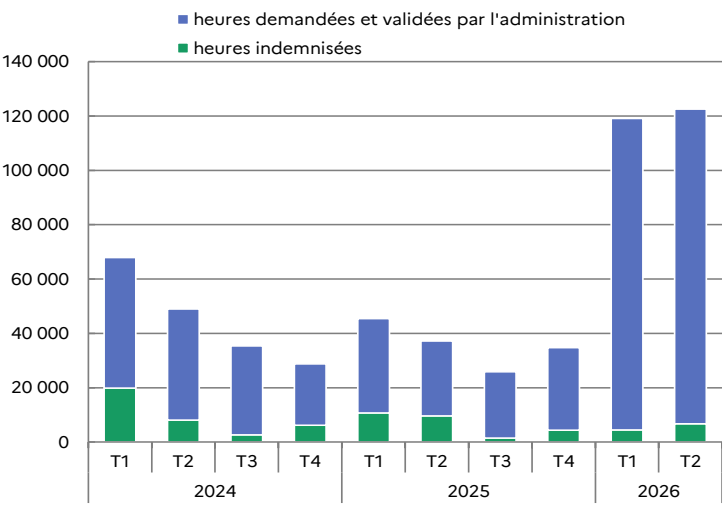
Source: DGEFP, données provisoires au 22/10/2026

Charolles	T2 2026	T2 2025
Demandes indemnisées		
Etablissements indemnisés, moyenne trimestrielle	**s**	s
Salariés indemnisés, moyenne trimestrielle	**86**	87
Heures indemnisées	**6 714**	9 624
Taux de consommation	**5,5**	25,9

s : secret statistique

Avertissement : un trimestre de recul est nécessaire pour disposer de données de consommation suffisamment consolidées. En raison d'une mise à jour en continu des informations, les données mensuelles sont encore modifiées à la marge après cette date.

Suivi de la consommation d'activité partielle - données provisoires



Guide de lecture :

Au 2e trimestre 2026, en moyenne par mois :
86 salariés ont été placés au chômage partiel.
Le volume d'heures chômées au cours du trimestre représente 6 714 heures. Les établissements ont consommé 5,5 % du volume d'heures qui leur était autorisé.

PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Charolles

Embauches et départs

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs

Source : Dares, MMO

Charolles		T2 2026	T2 2025
Embauches		**4 456**	**4 486**
Contrats signés			
dont	CDD	3 946	3 884
	CDI	510	602
	Evol. CDD	+1,6 %	+10,5 %
	Evol. CDI	-15,3 %	-4,3 %
Départs		**4 326**	**4 296**
Fins de CDD		3 528	3 472
	dont CDD <1 mois	90 %	90 %
Ruptures de contrat		798	824
	démissions	334	333
	lic. économiques	34	25
	fins période d'essai	122	151
	retraite	82	70
	rupture conventionnelle	58	77
	lic. non économiques	126	134
	autres	42	34

Guide de lecture :

Au 2e trimestre 2026

• Comment évolue le besoin en recrutement des établissements ?

4 456 contrats de travail (CDD, CDI) signés, soit 30 en moins par rapport à l'an dernier à la même période.

• Les embauches en CDI sont-elles plus fréquentes ?

Les embauches en CDI diminuent. La part des CDI s'élève à 11 % des recrutements contre 13 % à la même période en 2025.

• Combien de contrats sont arrivés à terme ? La part des contrats précaires augmente-t-elle ?

3 528 CDD sont arrivés à terme. Parmi ces fins de CDD, 90 % duraient moins d'un mois (90 % il y a un an à la même période).

• Le volume des ruptures de contrat de travail augmente-t-il ?

798 départs de salariés font suite à une rupture de contrat, soit 26 en moins par rapport à l'an dernier à la même période.

• Le choix de démissionner est-il plus fréquent ? Les départs non anticipés par les employeurs renforcent les tensions de recrutement.

Les départs faisant suite à une démission forment le premier motif de rupture de contrat de travail avec 42 % des ruptures. Par ailleurs, les départs à la retraite représentent 10 % des ruptures, les licenciements économiques 7 %.



Focus sur les jeunes

Embauches	Départs
1 325	**1 100**
Part des jeunes dans les embauches :	Part des jeunes dans les départs :
30 %	25 %
Part CDI	Part CDD <1 mois
11 %	86 %



Focus sur les seniors

Embauches	Départs
1 156	**1 250**
Part des seniors dans les embauches	Part des seniors dans les départs
26 %	29 %
Part CDI	Part CDD <1 mois
3 %	93 %

• Quelle est la part de jeunes parmi les embauches ? Signent-ils plus souvent un CDI qu'en moyenne tous âges confondus ?

Ils représentent 30 % des embauches et 25 % des départs. Parmi les jeunes nouvellement embauchés, 11 % ont signé un CDI.

• La part des emplois précaires occupés par les jeunes est-elle plus importante qu'en moyenne tous âges confondus ?

Parmi les jeunes ayant quittés leur entreprise 86 % occupaient un CDD inférieur à un mois.

Dynamique des secteurs entre 2024 et 2025

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs
données cumulées entre le 1er janvier et le 31 décembre

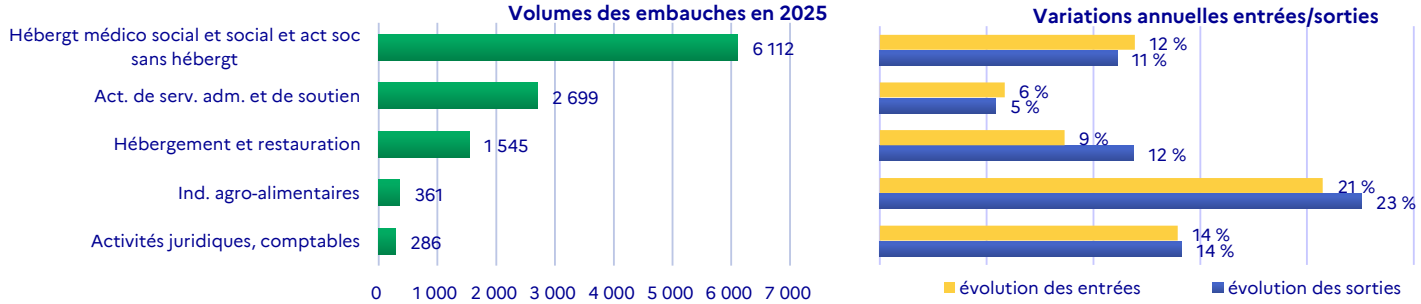
Source : Dares, MMO

Evolution des entrées et des sorties pour les 5 secteurs les plus actifs en termes de recrutement

Guide de lecture

• Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des secteurs les plus actifs en termes de recrutement ?

Le secteur "hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement" contribue le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches dans le secteur progressent de 11,9 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 11,1 %.

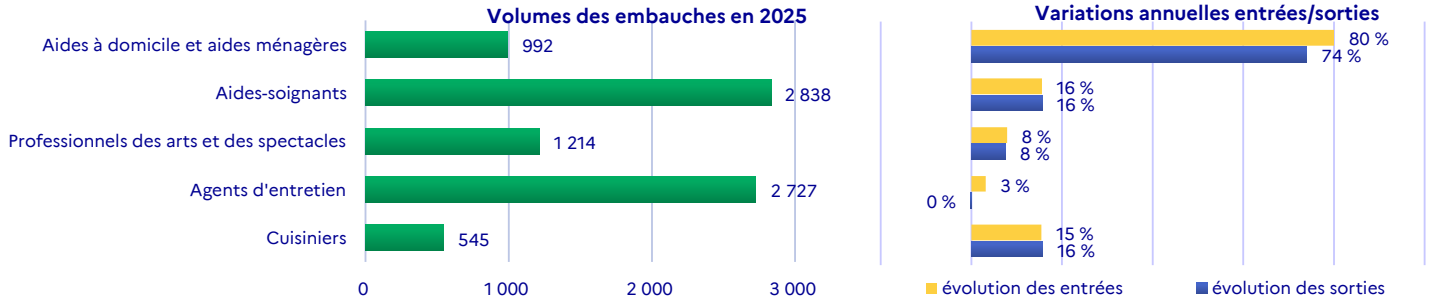


Evolution des entrées et des sorties dans les 5 familles professionnelles contribuant le plus aux nouvelles embauches

Guide de lecture

• Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des métiers qui contribuent le plus aux nouvelles embauches ?

La famille de métiers "aides à domicile et aides ménagères" contribuent le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches pour ces métiers progressent de 80 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 74 %.



PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Indicateurs Statistiques Territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Charolles

Démographie - Population active

Source : Insee, RP

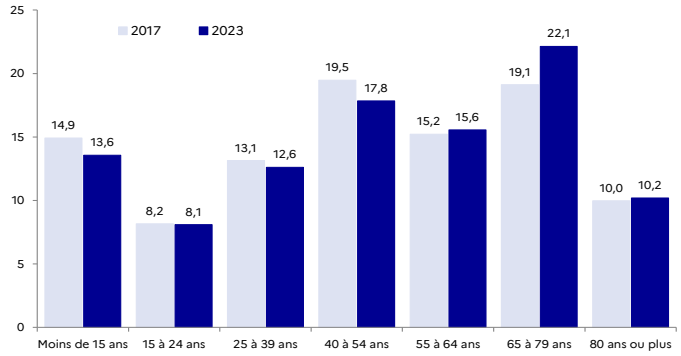
Population totale

	2017	2023	Evol. 2023/2017 En valeur	Evol. 2023/2017 En %
Charolles	**86 980**	**84 593**	**-2 387**	**-2,7**
Saône-et-Loire	553 595	550 310	-3 285	-0,6
Région BFC	2 811 423	2 802 670	-8 753	-0,3

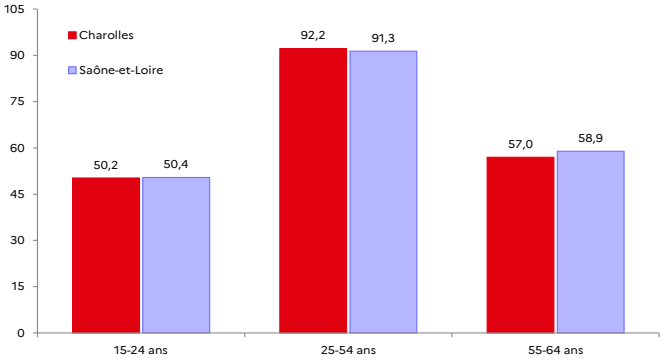
QUELQUES DÉFINITIONS

Population totale : ensemble des habitants domiciliés dans le territoire.
Population active : actifs de 15 à 64 ans en emploi + chômeurs.
Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs et l'ensemble de la population correspondante (exemple : le nombre d'actifs de 15 à 24 ans parmi les habitants de 15 à 24 ans).

Répartition de la population par classe d'âge (en %)



Taux d'activité de la population par classe d'âge (en %)



Population active et en emploi

	Actifs de 15 à 64 ans 2017	Actifs de 15 à 64 ans 2023	Actifs de 15 à 64 ans Evol. 2023/2017	Femmes actives de 15 à 64 ans 2017	Femmes actives de 15 à 64 ans 2023	Femmes actives de 15 à 64 ans Evol. 2023/2017	Actifs de 15 à 64 ans en emploi 2017	Actifs de 15 à 64 ans en emploi 2023	Actifs de 15 à 64 ans en emploi Evol. 2023/2017
Charolles	**36 104**	**34 689**	**-3,9**	**17 169**	**16 521**	**-3,8**	**31 850**	**31 586**	**-0,8**
Saône-et-Loire	241 671	240 593	**-0,4**	116 499	115 935	**-0,5**	211 733	216 444	**+2,2**
Région BFC	1 262 416	1 267 559	**+0,4**	609 233	610 960	**+0,3**	1 104 152	1 137 841	**+3,1**

Structure économique du secteur privé

Champ : secteur privé, régime général, hors agriculture.

Source : Urssaf

Répartition des établissements et salariés par taille au 31/12/2025

	Moins de 10 sal. Nbre établs	Moins de 10 sal. Nbre sal.	10 à 49 sal. Nbre établs	10 à 49 sal. Nbre sal.	50 à 249 sal. Nbre établs	50 à 249 sal. Nbre sal.	250 sal. et plus Nbre établs	250 sal. et plus Nbre sal.	Total Nbre établs	Total Nbre sal.
Charolles	**1 716**	**5 139**	**280**	**5 507**	**39**	**3 467**	**4**	**2 648**	**2 039**	**16 760**
Saône-et-Loire	11 203	33 315	2 177	43 919	374	34 615	43	22 181	13 797	134 030
Région BFC	54 303	162 882	11 514	229 812	2 083	199 245	196	89 472	68 096	681 411

Principales activités du territoire

Charolles	Effectifs salariés 2025	Effectifs salariés 2024	Evol. (en %)	Poids du secteur 2025 (en %)	Poids du secteur 2024 (en %)
Commerce, réparation automobile	3 806	3 835	-0,8	22,7	22,6
Construction	1 882	1 899	-0,9	11,2	11,2
Hébergt médico social et social et act soc sans hébergt	1 485	1 501	-1,1	8,9	8,8
Fab. de matériels de transport	1 224	1 258	-2,7	7,3	7,4
Métallurgie et fab. de produits métalliques	1 124	1 173	-4,2	6,7	6,9
Transports et entreposage	853	847	+0,7	5,1	5,0
Hébergement et restauration	853	836	+2,0	5,1	4,9
Act. de serv. adm. et de soutien	705	697	+1,1	4,2	4,1
Fab. de produits en caoutchouc, plastique	666	623	+6,9	4,0	3,7
Activités juridiques, comptables	662	657	+0,8	3,9	3,9
Activités pour la santé humaine	497	506	-1,8	3,0	3,0
Autres activités de services	456	436	+4,6	2,7	2,6
Toutes activités	**16 760**	**16 974**	**-1,3**	**100,0**	**100,0**

Avertissement : les apprentis sont inclus dans le dénombrement des effectifs salariés.

PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Indicateurs statistiques territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Louhans

Inscrits à France Travail

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets

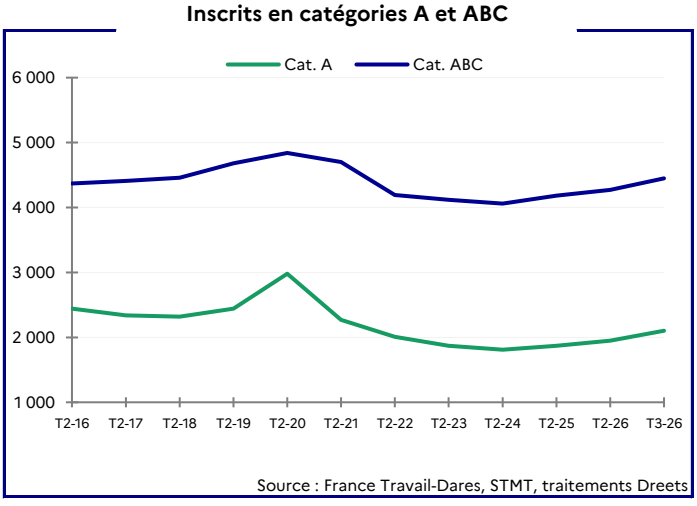
données brutes	T3 2026	Louhans Part	Evol. annuelle
Inscrits tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie A	**2 100**	**100 %**	**+4,5**
<25 ans	330	16 %	-5,7
25-49 ans	1 120	53 %	**+9,8**
50 ans et +	650	31 %	+1,6
Hommes	1 060	50 %	**+8,2**
Femmes	1 040	50 %	+1,0
Catégories ABC	**4 450**	**100 %**	**+2,8**
<25 ans	610	14 %	+0,0
25-49 ans	2 460	55 %	**+4,7**
50 ans et +	1 370	31 %	+0,0
Hommes	2 020	45 %	**+4,7**
Femmes	2 420	54 %	+0,8
Inscrits depuis 1 an ou plus (DELD)	2 060	46 %	**+9,6**
Inscrits non tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie D	**200**		**+11,1**
Catégorie E	**320**		**-3,0**
Catégorie F	**320**		/
Catégorie G	**110**		/

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Au 3e trimestre 2026

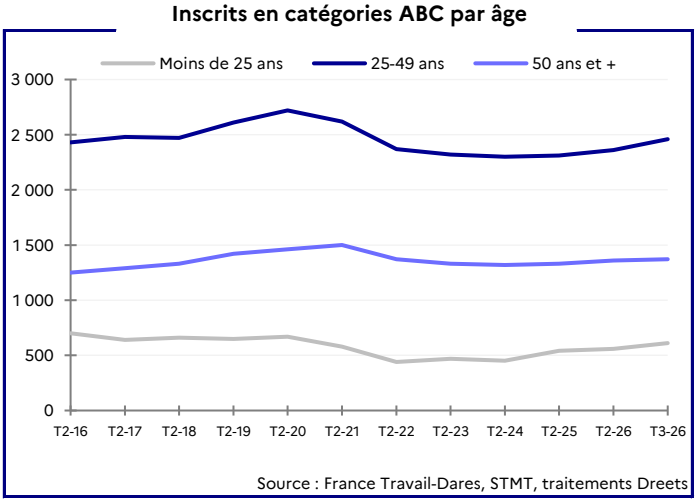
2 100 demandeurs d'emplois inscrits à France Travail sont sans emploi (catégorie A). Ce nombre augmente de 4,5 % sur un an.
En incluant les demandeurs d'emploi en activité réduite, le nombre d'inscrits en catégories A, B, C affiche une hausse de 2,8 % par rapport au même trimestre de l'an passé.
Les inscrits de moins de 25 ans représentent 14 % des personnes en recherche active d'un emploi. Leur nombre est stable par rapport à l'année dernière.
Les personnes de 25 à 49 ans constituent la majorité des demandeurs d'emploi, soit environ 55 % du total. Leur nombre croît de 4,7 % par rapport au même trimestre de l'an passé.
Les seniors (50 ans ou plus) représentent 31 % des demandeurs d'emploi. Leur nombre est stable sur un an.
Les DELD forment 46 % de la demande d'emploi totale. Ce nombre croît de 9,6 % par rapport au même trimestre de l'année dernière.
Au sein des deux catégories nouvellement créées, 320 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F) et 110 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G).

Inscrits en catégories A et ABC



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets

Inscrits en catégories ABC par âge



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets

Avertissement :

A partir de janvier 2025, certaines personnes sont désormais systématiquement inscrites sur les listes de France Travail, en application de la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023, à savoir : les bénéficiaires du RSA et les jeunes à la recherche d'emploi suivis par les Missions Locales.
Une partie d'entre eux n'était pas inscrite à France Travail avant le 1er janvier 2025, ce qui a entraîné une hausse importante de nouveaux inscrits et donne l'impression que la situation du marché du travail se dégrade alors qu'elle a peu évolué dans certains territoires.
Avant le 1er janvier 2025, il n'y avait que cinq catégories d'inscrits : les personnes inscrites en catégories A, B ou C classées selon leur niveau d'activité, toutes tenues de rechercher un emploi. Les deux autres catégories (D et E) sont par exemple pour les personnes déjà en emploi, en formation ou en contrat aidé, non tenues d'effectuer des recherches actives.
Avec la réforme, deux nouvelles catégories sont créées, à savoir : la catégorie F pour les personnes en besoin d'un accompagnement social, et la catégorie G pour tous les bénéficiaires du RSA inscrits à France Travail en attente d'un accompagnement.
France Travail et les départements se donnent entre 2 à 3 ans pour recevoir et orienter en parcours d'accompagnement tous les bénéficiaires du RSA qui n'étaient pas déjà inscrits sur les listes au 1er janvier 2025.

Catégories A, B, C, D, E, F et G : quelle différence ?

Cat. A : personne sans emploi, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.
Cat. B : personne ayant exercé une activité réduite de 78 heures maximum par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.
Cat. C : personne ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.
Cat. D : personne sans emploi, qui n'est pas immédiatement disponible, et qui n'est pas tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi (demandeurs d'emploi en formation, en maladie, etc...).
Cat. E : personne en emploi, non tenue de faire des actes positifs de recherche d'emploi (créateurs d'entreprise, bénéficiaires de contrats aidés...).
Cat. F : personne en accompagnement social.
Cat. G : regroupe l'ensemble des bénéficiaires du RSA, en attente d'orientation, qui n'étaient pas inscrits avant le 1er janvier 2025.

Pour en savoir plus : Les inscrits à France Travail | DARES

PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Indicateurs statistiques territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Louhans

Entrées dans les dispositifs

(données provisoires)
Sources : PEC : Dares, PACEA : I-Milo, Apprentissage : Dares (SIA) au lieu de l'établissement employeur

Louhans	T2 2026	Cumul 2026	Evol. (en %) cumul 26/cumul 25
Contrats aidés (conventions initiales + avenants) :			
PEC	s	s	-90,0
Mesures d'accompagnement :			
PACEA	54	129	+22,9
CEJ*	68	160	-9,1
Alternance (secteur privé) :			
Entrées en apprentissage (au 2T2026)	13	29	+45,2

* Pour les CEJ, seules les prescriptions des missions locales sont compta s : secret statistique

Quelques définitions

PEC : le Parcours Emploi Compétences est un dispositif destiné aux personnes éloignées du marché du travail. Il combine emploi, formation et accompagnement pour favoriser l'insertion professionnelle durable. Les employeurs bénéficient d'aides financières pour embaucher des personnes dans ce cadre.
PACEA : le Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie est un dispositif mis en place pour aider les jeunes de 16 à 25 ans en difficulté à s'insérer professionnellement et à gagner en autonomie
CEJ : le Contrat d'Engagement Jeune est un dispositif pour aider les jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont ni étudiants, ni en formation, et qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi durable.

Recours à l'intérim

Source : Dares, traitements Dreets - données brutes en moyenne trimestrielle

Volume de travail temporaire selon le regroupement en 5 grands secteurs

Louhans		T2 2026	T2 2025	T2 2024
Equivalent emplois à temps plein		**730**	760	700
dont	Agriculture	**10**	0	10
	Industrie	**480**	550	540
	Construction	**40**	40	30
	Commerce	**60**	50	20
	Services	**140**	120	100

Volume de travail temporaire (en ETP) par secteur d'activité en A38

Ind. agro-alimentaires	250
Fab. de produits en caoutchouc, plastique	170
Act. de serv. adm. et de soutien	80
Commerce, réparation automobile	60
Construction	40

Guide de lecture :

Au 2e trimestre, en moyenne :
Mesuré en équivalent temps plein, le volume de travail temporaire représente près de 730 emplois. La majorité des effectifs se trouve dans le secteur de l'industrie avec 480 emplois (ETP), représentant environ 66 % du total. Ce nombre diminue de 13 % en un an. Le secteur des services suit avec 140 emplois (ETP), soit environ 19 % du total. Le recours à l'intérim dans ce secteur augmente de 17 % en un an. Selon la nomenclature A38, les deux principales activités regroupant le plus important volume de travail temporaire sont : fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac (environ 250 ETP), fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques (environ 170 ETP).

Recours à l'activité partielle (de droit commun et de longue durée)

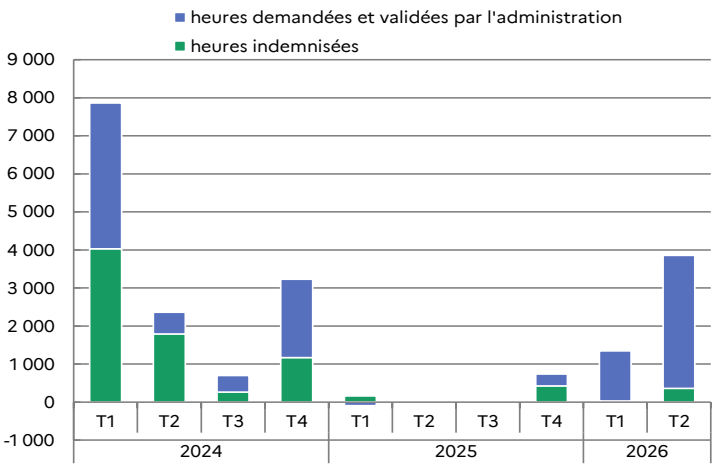
Source: DGEFP, données provisoires au 22/10/2026

Louhans	T2 2026	T2 2025
Demandes indemnisées		
Etablissements indemnisés, moyenne trimestrielle	**s**	s
Salariés indemnisés, moyenne trimestrielle	**s**	s
Heures indemnisées	**363**	s
Taux de consommation	**9,4**	s

s : secret statistique

Avertissement : un trimestre de recul est nécessaire pour disposer de données de consommation suffisamment consolidées. En raison d'une mise à jour en continu des informations, les données mensuelles sont encore modifiées à la marge après cette date.

Suivi de la consommation d'activité partielle - données provisoires



Guide de lecture :

Au 2e trimestre 2026, en moyenne par mois :

Le volume d'heures chômées au cours du trimestre représente 363 heures. Les établissements ont consommé 9,4 % du volume d'heures qui leur était autorisé.

PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Louhans

Embauches et départs

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs

Source : Dares, MMO

Louhans		T2 2026	T2 2025
Embauches		**2 776**	**2 745**
Contrats signés			
dont	CDD	2 447	2 384
	CDI	329	361
	Evol. CDD	+2,6 %	+22,9 %
	Evol. CDI	-8,9 %	-14,9 %
Départs		**2 725**	**2 547**
Fins de CDD		2 133	2 056
	dont CDD <1 mois	85 %	86 %
Ruptures de contrat		592	491
	démissions	204	203
	lic. économiques	30	4
	fins période d'essai	86	65
	retraite	59	40
	rupture conventionnelle	46	47
	lic. non économiques	129	113
	autres	38	19

Guide de lecture :

Au 2e trimestre 2026

• Comment évolue le besoin en recrutement des établissements ?

2 776 contrats de travail (CDD, CDI) signés, soit 31 en plus par rapport à l'an dernier à la même période.

• Les embauches en CDI sont-elles plus fréquentes ?

Les embauches en CDI diminuent. La part des CDI s'élève à 12 % des recrutements contre 13 % à la même période en 2025.

• Combien de contrats sont arrivés à terme ? La part des contrats précaires augmente-t-elle ?

2 133 CDD sont arrivés à terme. Parmi ces fins de CDD, 85 % duraient moins d'un mois (86 % il y a un an à la même période).

• Le volume des ruptures de contrat de travail augmente-t-il ?

592 départs de salariés font suite à une rupture de contrat, soit 101 en moins par rapport à l'an dernier à la même période.

• Le choix de démissionner est-il plus fréquent ? Les départs non anticipés par les employeurs renforcent les tensions de recrutement.

Les départs faisant suite à une démission forment le premier motif de rupture de contrat de travail avec 34 % des ruptures. Par ailleurs, les départs à la retraite représentent 10 % des ruptures, les licenciements économiques 8 %.



Focus sur les jeunes

Embauches	Départs
758	**610**
Part des jeunes dans les embauches :	Part des jeunes dans les départs :
27 %	22 %
Part CDI	Part CDD <1 mois
10 %	81 %



Focus sur les seniors

Embauches	Départs
846	**927**
Part des seniors dans les embauches	Part des seniors dans les départs
30 %	34 %
Part CDI	Part CDD <1 mois
3 %	91 %

• Quelle est la part de jeunes parmi les embauches ? Signent-ils plus souvent un CDI qu'en moyenne tous âges confondus ?

Ils représentent 27 % des embauches et 22 % des départs. Parmi les jeunes nouvellement embauchés, 10 % ont signé un CDI.

• La part des emplois précaires occupés par les jeunes est-elle plus importante qu'en moyenne tous âges confondus ?

Parmi les jeunes ayant quittés leur entreprise 81 % occupaient un CDD inférieur à un mois.

Dynamique des secteurs entre 2024 et 2025

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs
données cumulées entre le 1er janvier et le 31 décembre

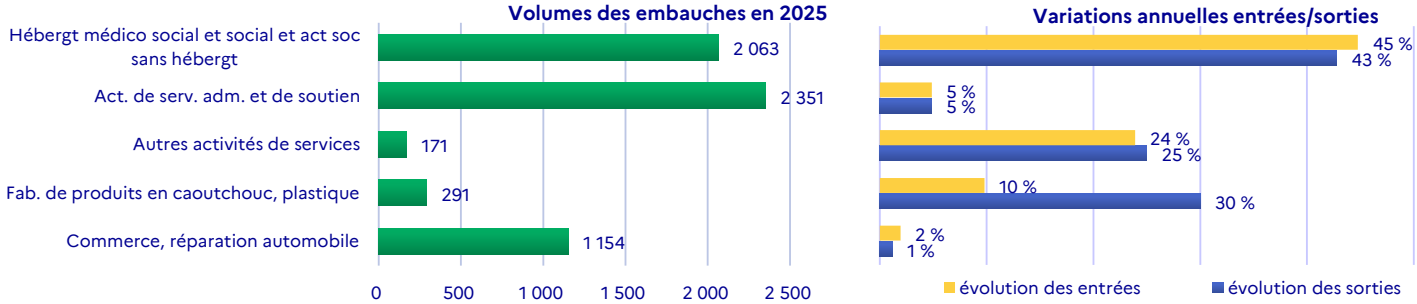
Source : Dares, MMO

Evolution des entrées et des sorties pour les 5 secteurs les plus actifs en termes de recrutement

Guide de lecture

• Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des secteurs les plus actifs en termes de recrutement ?

Le secteur "hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement" contribue le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches dans le secteur progressent de 44,8 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 42,8 %.

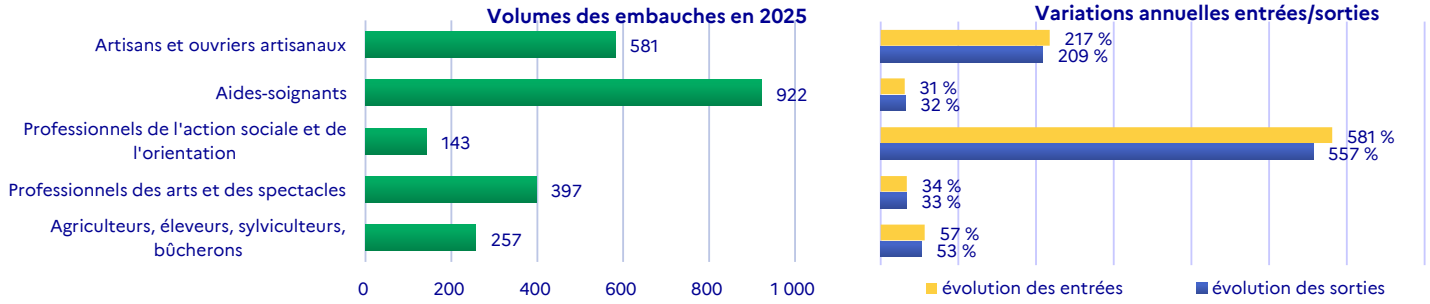


Evolution des entrées et des sorties dans les 5 familles professionnelles contribuant le plus aux nouvelles embauches

Guide de lecture

• Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des métiers qui contribuent le plus aux nouvelles embauches ?

La famille de métiers "artisans et ouvriers artisanaux" contribuent le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches pour ces métiers progressent de 217,5 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 208,6 %.



PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Indicateurs Statistiques Territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Louhans

Démographie - Population active

Source : Insee, RP

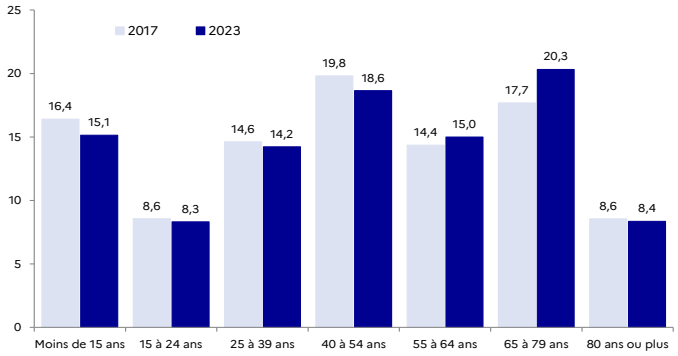
Population totale

	2017	2023	Evol. 2023/2017 En valeur	Evol. 2023/2017 En %
Louhans	**67 011**	**67 890**	**+879**	**+1,3**
Saône-et-Loire	553 595	550 310	-3 285	-0,6
Région BFC	2 811 423	2 802 670	-8 753	-0,3

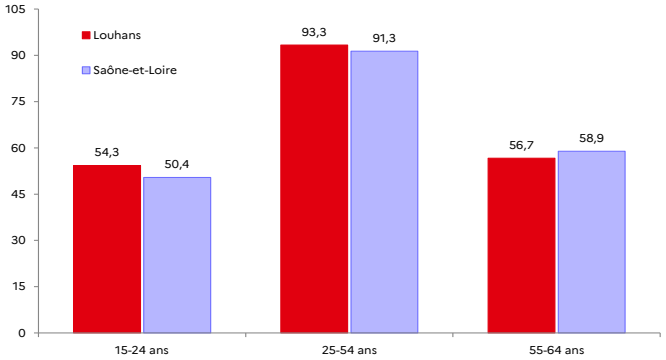
QUELQUES DÉFINITIONS

Population totale : ensemble des habitants domiciliés dans le territoire.
Population active : actifs de 15 à 64 ans en emploi + chômeurs.
Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs et l'ensemble de la population correspondante (exemple : le nombre d'actifs de 15 à 24 ans parmi les habitants de 15 à 24 ans).

Répartition de la population par classe d'âge (en %)



Taux d'activité de la population par classe d'âge (en %)



Population active et en emploi

	Actifs de 15 à 64 ans 2017	Actifs de 15 à 64 ans 2023	Actifs de 15 à 64 ans Evol. 2023/2017	Femmes actives de 15 à 64 ans 2017	Femmes actives de 15 à 64 ans 2023	Femmes actives de 15 à 64 ans Evol. 2023/2017	Actifs de 15 à 64 ans en emploi 2017	Actifs de 15 à 64 ans en emploi 2023	Actifs de 15 à 64 ans en emploi Evol. 2023/2017
Louhans	**29 197**	**29 670**	**+1,6**	**13 919**	**14 153**	**+1,7**	**26 124**	**27 072**	**+3,6**
Saône-et-Loire	241 671	240 593	**-0,4**	116 499	115 935	**-0,5**	211 733	216 444	**+2,2**
Région BFC	1 262 416	1 267 559	**+0,4**	609 233	610 960	**+0,3**	1 104 152	1 137 841	**+3,1**

Structure économique du secteur privé

Champ : secteur privé, régime général, hors agriculture.

Source : Urssaf

Répartition des établissements et salariés par taille au 31/12/2025

	Moins de 10 sal. Nbre établs	Moins de 10 sal. Nbre sal.	10 à 49 sal. Nbre établs	10 à 49 sal. Nbre sal.	50 à 249 sal. Nbre établs	50 à 249 sal. Nbre sal.	250 sal. et plus Nbre établs	250 sal. et plus Nbre sal.	Total Nbre établs	Total Nbre sal.
Louhans	**1 178**	**3 374**	**160**	**3 336**	**26**	**2 503**	**3**	**1 440**	**1 367**	**10 653**
Saône-et-Loire	11 203	33 315	2 177	43 919	374	34 615	43	22 181	13 797	134 030
Région BFC	54 303	162 882	11 514	229 812	2 083	199 245	196	89 472	68 096	681 411

Principales activités du territoire

Louhans	Effectifs salariés 2025	Effectifs salariés 2024	Evol. (en %)	Poids du secteur 2025 (en %)	Poids du secteur 2024 (en %)
Commerce, réparation automobile	1 989	1 976	+0,7	18,7	18,5
Ind. agro-alimentaires	1 973	1 895	+4,1	18,5	17,8
Construction	985	1 021	-3,5	9,2	9,6
Transports et entreposage	884	897	-1,4	8,3	8,4
Fab. de produits en caoutchouc, plastique	880	910	-3,3	8,3	8,5
Hébergt médico social et social et act soc sans hébergt	598	558	+7,2	5,6	5,2
Hébergement et restauration	489	503	-2,8	4,6	4,7
Act. de serv. adm. et de soutien	362	379	-4,5	3,4	3,6
Intérim	289	284	+1,6	2,7	2,7
Métallurgie et fab. de produits métalliques	272	272	0,0	2,6	2,5
Activités pour la santé humaine	270	282	-4,3	2,5	2,6
Activités juridiques, comptables	253	247	+2,4	2,4	2,3
Toutes activités	**10 653**	**10 673**	**-0,2**	**100,0**	**100,0**

Avertissement : les apprentis sont inclus dans le dénombrement des effectifs salariés.

PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Indicateurs statistiques territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Mâcon

Inscrits à France Travail

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets

données brutes	T3 2026	Mâcon Part	Evol. annuelle
Inscrits tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie A	**4 770**	**100 %**	**+5,8**
<25 ans	880	18 %	**+6,0**
25-49 ans	2 690	56 %	**+8,5**
50 ans et +	1 200	25 %	+0,0
Hommes	2 400	50 %	**+7,1**
Femmes	2 370	50 %	+4,4
Catégories ABC	**9 370**	**100 %**	**+1,5**
<25 ans	1 490	16 %	**+5,7**
25-49 ans	5 440	58 %	+1,3
50 ans et +	2 440	26 %	-0,4
Hommes	4 570	49 %	**+2,2**
Femmes	4 810	51 %	+1,1
Inscrits depuis 1 an ou plus (DELD)	4 370	47 %	**+7,9**
Inscrits non tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie D	**420**		**+7,7**
Catégorie E	**700**		**-2,8**
Catégorie F	**810**		/
Catégorie G	**250**		/

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Au 3e trimestre 2026

4 770 demandeurs d'emplois inscrits à France Travail sont sans emploi (catégorie A). Ce nombre augmente de 5,8 % sur un an.

En incluant les demandeurs d'emploi en activité réduite, le nombre d'inscrits en catégories A, B, C affiche une hausse de 1,5 % par rapport au même trimestre de l'an passé.

Les inscrits de moins de 25 ans représentent 16 % des personnes en recherche active d'un emploi. Leur nombre croît de 5,7 % par rapport à l'année dernière.

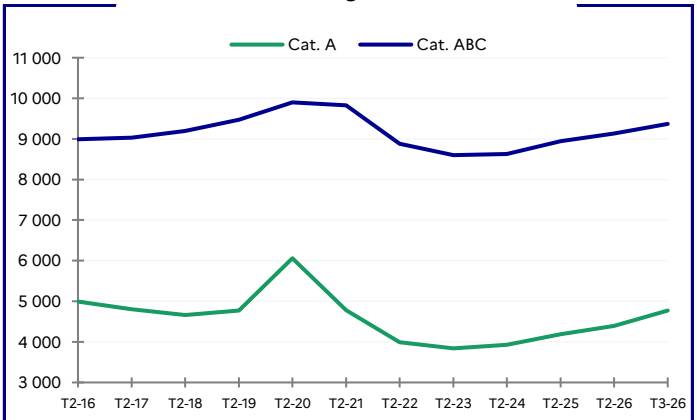
Les personnes de 25 à 49 ans constituent la majorité des demandeurs d'emploi, soit environ 58 % du total. Leur nombre croît de 1,3 % par rapport au même trimestre de l'an passé.

Les seniors (50 ans ou plus) représentent 26 % des demandeurs d'emploi. Leur nombre baisse de 0,4 % par rapport au même trimestre de l'année dernière.

Les DELD forment 47 % de la demande d'emploi totale. Ce nombre croît de 7,9 % par rapport au même trimestre de l'année dernière.

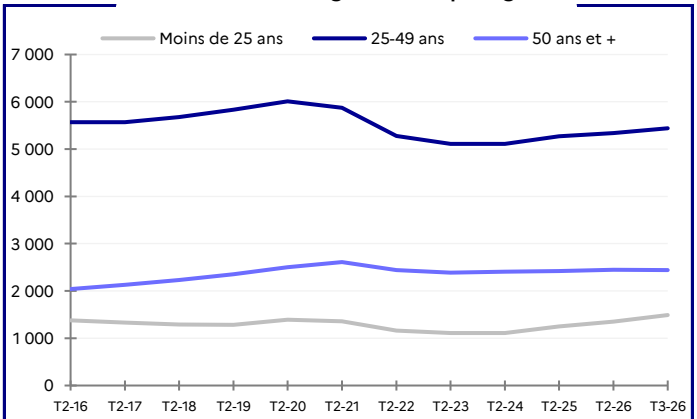
Au sein des deux catégories nouvellement créées, 810 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F) et 250 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G).

Inscrits en catégories A et ABC



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets

Inscrits en catégories ABC par âge



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets

Avertissement :

A partir de janvier 2025, certaines personnes sont désormais systématiquement inscrites sur les listes de France Travail, en application de la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023, à savoir : les bénéficiaires du RSA et les jeunes à la recherche d'emploi suivis par les Missions Locales.

Une partie d'entre eux n'était pas inscrite à France Travail avant le 1er janvier 2025, ce qui a entraîné une hausse importante de nouveaux inscrits et donne l'impression que la situation du marché du travail se dégrade alors qu'elle a peu évolué dans certains territoires.

Avant le 1er janvier 2025, il n'y avait que cinq catégories d'inscrits : les personnes inscrites en catégories A, B ou C classées selon leur niveau d'activité, toutes tenues de rechercher un emploi. Les deux autres catégories (D et E) sont par exemple pour les personnes déjà en emploi, en formation ou en contrat aidé, non tenues d'effectuer des recherches actives.

Avec la réforme, deux nouvelles catégories sont créées, à savoir : la catégorie F pour les personnes en besoin d'un accompagnement social, et la catégorie G pour tous les bénéficiaires du RSA inscrits à France Travail en attente d'un accompagnement.

France Travail et les départements se donnent entre 2 à 3 ans pour recevoir et orienter en parcours d'accompagnement tous les bénéficiaires du RSA qui n'étaient pas déjà inscrits sur les listes au 1er janvier 2025.

Catégories A, B, C, D, E, F et G : quelle différence ?

Cat. A : personne sans emploi, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. B : personne ayant exercé une activité réduite de 78 heures maximum par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. C : personne ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. D : personne sans emploi, qui n'est pas immédiatement disponible, et qui n'est pas tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi (demandeurs d'emploi en formation, en maladie, etc...).

Cat. E : personne en emploi, non tenue de faire des actes positifs de recherche d'emploi (créateurs d'entreprise, bénéficiaires de contrats aidés...).

Cat. F : personne en accompagnement social.

Cat. G : regroupe l'ensemble des bénéficiaires du RSA, en attente d'orientation, qui n'étaient pas inscrits avant le 1er janvier 2025.

Pour en savoir plus : Les inscrits à France Travail | DARES

PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Indicateurs statistiques territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Mâcon

Entrées dans les dispositifs

(données provisoires)

Sources : PEC : Dares, PACEA : I-Milo, Apprentissage : Dares (SIA) au lieu de l'établissement employeur

Mâcon	T2 2026	Cumul 2026	Evol. (en %) cumul 26/cumul 25
Contrats aidés (conventions initiales + avenants) :			
PEC	s	s	-78,6
Mesures d'accompagnement :			
PACEA	109	293	+44,3
CEJ*	97	194	+181,2
Alternance (secteur privé) :			
Entrées en apprentissage (au 2T2026)	50	127	-16,5

* Pour les CEJ, seules les prescriptions des missions locales sont compta s : secret statistique

Quelques définitions

PEC : le Parcours Emploi Compétences est un dispositif destiné aux personnes éloignées du marché du travail. Il combine emploi, formation et accompagnement pour favoriser l'insertion professionnelle durable. Les employeurs bénéficient d'aides financières pour embaucher des personnes dans ce cadre.

PACEA : le Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie est un dispositif mis en place pour aider les jeunes de 16 à 25 ans en difficulté à s'insérer professionnellement et à gagner en autonomie

CEJ : le Contrat d'Engagement Jeune est un dispositif pour aider les jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont ni étudiants, ni en formation, et qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi durable.

Recours à l'intérim

Source : Dares, traitements Dreets - données brutes en moyenne trimestrielle

Volume de travail temporaire selon le regroupement en 5 grands secteurs

Mâcon		T2 2026	T2 2025	T2 2024
Equivalent emplois à temps plein		**1 870**	2 030	2 050
dont	Agriculture	**30**	30	30
	Industrie	**760**	710	730
	Construction	**400**	420	430
	Commerce	**260**	270	260
	Services	**420**	600	600

Volume de travail temporaire (en ETP) par secteur d'activité en A38

Construction	400
Commerce, réparation automobile	260
Ind. agro-alimentaires	200
Transports et entreposage	180
Fab. d'équipements électriques	170

Guide de lecture :

Au 2e trimestre, en moyenne :

Mesuré en équivalent temps plein, le volume de travail temporaire représente près de 1 870 emplois. La majorité des effectifs se trouve dans le secteur de l'industrie avec 760 emplois (ETP), représentant environ 41 % du total. Ce nombre augmente de 7 % en un an. Le secteur des services suit avec 420 emplois (ETP), soit environ 22 % du total. Le recours à l'intérim dans ce secteur diminue de 30 % en un an. Selon la nomenclature A38, les deux principales activités regroupant le plus important volume de travail temporaire sont : construction (environ 400 ETP), commerce, réparation d'automobile et motocycles (environ 260 ETP).

Recours à l'activité partielle (de droit commun et de longue durée)

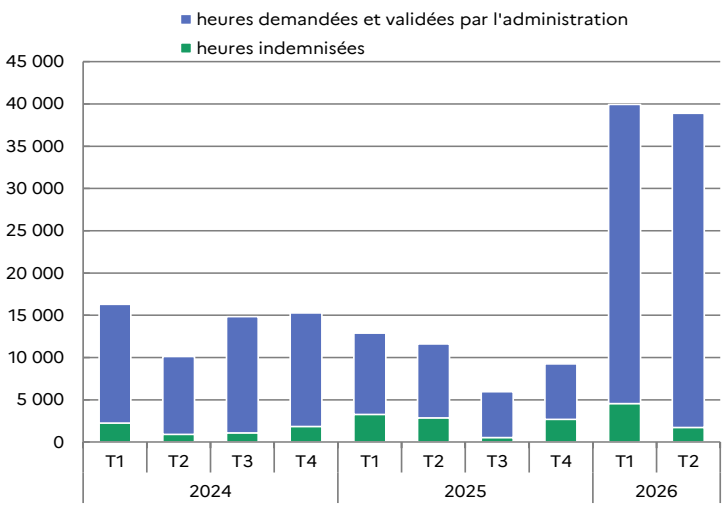
Source: DGEFP, données provisoires au 22/10/2026

Mâcon	T2 2026	T2 2025
Demandes indemnisées		
Etablissements indemnisés, moyenne trimestrielle	**s**	s
Salariés indemnisés, moyenne trimestrielle	**11**	20
Heures indemnisées	**1 729**	2 866
Taux de consommation	**4,4**	24,7

s : secret statistique

Avertissement : un trimestre de recul est nécessaire pour disposer de données de consommation suffisamment consolidées. En raison d'une mise à jour en continu des informations, les données mensuelles sont encore modifiées à la marge après cette date.

Suivi de la consommation d'activité partielle - données provisoires



Guide de lecture :

Au 2e trimestre 2026, en moyenne par mois :

11 salariés ont été placés au chômage partiel.

Le volume d'heures chômées au cours du trimestre représente 1 729 heures. Les établissements ont consommé 4,4 % du volume d'heures qui leur était autorisé.

PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Mâcon

Embauches et départs

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs

Source : Dares, MMO

Mâcon		T2 2026	T2 2025
Embauches		**8 693**	**8 453**
Contrats signés			
dont	CDD	7 374	6 970
	CDI	1 319	1 483
	Evol. CDD	+5,8 %	-1,2 %
	Evol. CDI	-11,1 %	-12,4 %
Départs		**8 635**	**8 162**
Fins de CDD		6 665	6 201
	dont CDD <1 mois	86 %	84 %
Ruptures de contrat		1 970	1 961
	démissions	804	800
	lic. économiques	46	22
	fins période d'essai	422	400
	retraite	130	129
	rupture conventionnelle	163	186
	lic. non économiques	342	359
	autres	63	65

Guide de lecture :

Au 2e trimestre 2026

• Comment évolue le besoin en recrutement des établissements ?

8 693 contrats de travail (CDD, CDI) signés, soit 240 en plus par rapport à l'an dernier à la même période.

• Les embauches en CDI sont-elles plus fréquentes ?

Les embauches en CDI diminuent. La part des CDI s'élève à 15 % des recrutements contre 18 % à la même période en 2025.

• Combien de contrats sont arrivés à terme ? La part des contrats précaires augmente-t-elle ?

6 665 CDD sont arrivés à terme. Parmi ces fins de CDD, 86 % duraient moins d'un mois (84 % il y a un an à la même période).

• Le volume des ruptures de contrat de travail augmente-t-il ?

1 970 départs de salariés font suite à une rupture de contrat, soit 9 en moins par rapport à l'an dernier à la même période.

• Le choix de démissionner est-il plus fréquent ? Les départs non anticipés par les employeurs renforcent les tensions de recrutement.

Les départs faisant suite à une démission forment le premier motif de rupture de contrat de travail avec 41 % des ruptures. Par ailleurs, les départs à la retraite représentent 7 % des ruptures, les licenciements économiques 8 %.



Focus sur les jeunes

Embauches	Départs
2 362	**2 110**
Part des jeunes dans les embauches :	Part des jeunes dans les départs :
27 %	24 %
Part CDI	Part CDD <1 mois
15 %	81 %



Focus sur les seniors

Embauches	Départs
1 798	**2 018**
Part des seniors dans les embauches	Part des seniors dans les départs
21 %	23 %
Part CDI	Part CDD <1 mois
4 %	89 %

• Quelle est la part de jeunes parmi les embauches ? Signent-ils plus souvent un CDI qu'en moyenne tous âges confondus ?

Ils représentent 27 % des embauches et 24 % des départs. Parmi les jeunes nouvellement embauchés, 15 % ont signé un CDI.

• La part des emplois précaires occupés par les jeunes est-elle plus importante qu'en moyenne tous âges confondus ?

Parmi les jeunes ayant quittés leur entreprise 81 % occupaient un CDD inférieur à un mois.

Dynamique des secteurs entre 2024 et 2025

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs

Source : Dares, MMO

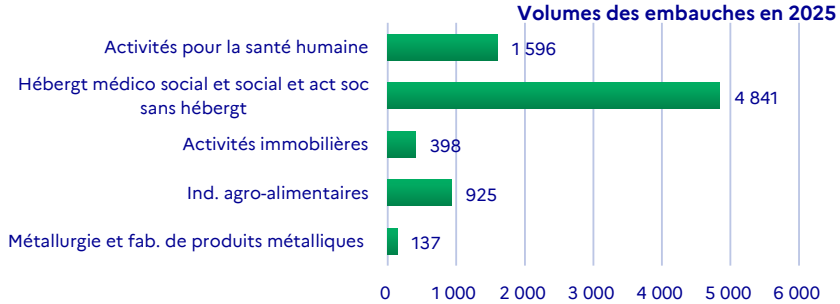
données cumulées entre le 1er janvier et le 31 décembre

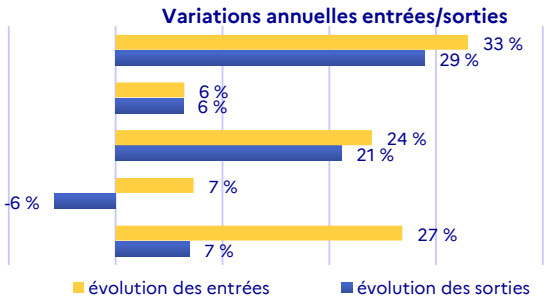
Evolution des entrées et des sorties pour les 5 secteurs les plus actifs en termes de recrutement

Guide de lecture

• Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des secteurs les plus actifs en termes de recrutement ?

Le secteur "activités pour la santé humaine" contribue le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches dans le secteur progressent de 33 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 28,9 %.



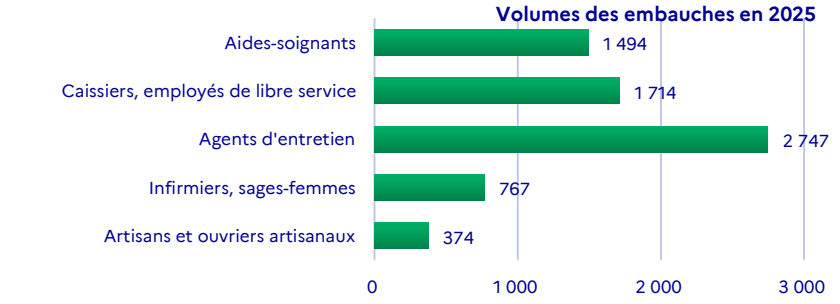


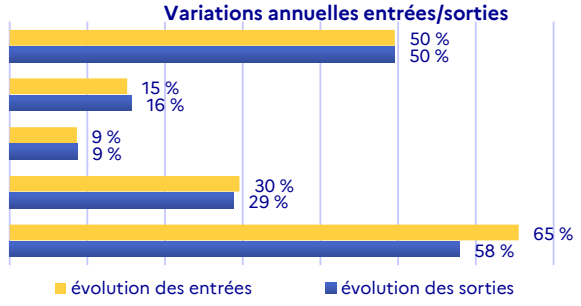
Evolution des entrées et des sorties dans les 5 familles professionnelles contribuant le plus aux nouvelles embauches

Guide de lecture

• Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des métiers qui contribuent le plus aux nouvelles embauches ?

La famille de métiers "aides-soignants" contribuent le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches pour ces métiers progressent de 49,5 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 49,5 %.





PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités

Indicateurs Statistiques Territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Mâcon

Démographie - Population active

Source : Insee, RP

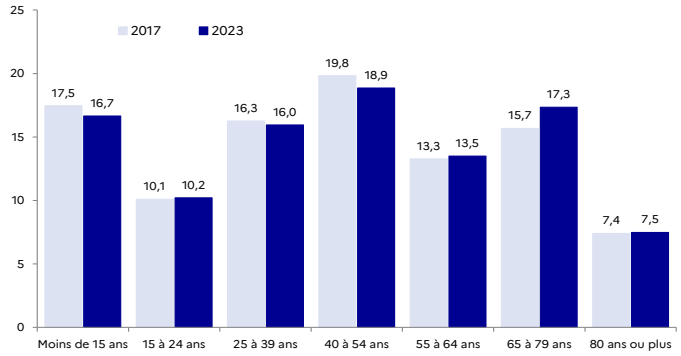
Population totale

	2017	2023	Evol. 2023/2017 En valeur	Evol. 2023/2017 En %
Mâcon	**113 370**	**116 435**	**+3 065**	**+2,7**
Saône-et-Loire	553 595	550 310	-3 285	-0,6
Région BFC	2 811 423	2 802 670	-8 753	-0,3

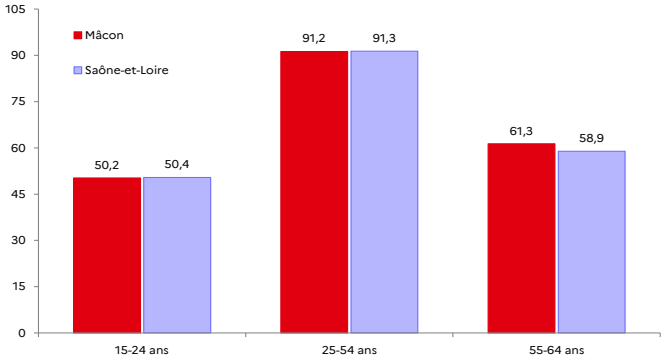
QUELQUES DÉFINITIONS

Population totale : ensemble des habitants domiciliés dans le territoire.
Population active : actifs de 15 à 64 ans en emploi + chômeurs.
Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs et l'ensemble de la population correspondante (exemple : le nombre d'actifs de 15 à 24 ans parmi les habitants de 15 à 24 ans).

Répartition de la population par classe d'âge (en %)



Taux d'activité de la population par classe d'âge (en %)



Population active et en emploi

	Actifs de 15 à 64 ans 2017	Actifs de 15 à 64 ans 2023	Actifs de 15 à 64 ans Evol. 2023/2017	Femmes actives de 15 à 64 ans 2017	Femmes actives de 15 à 64 ans 2023	Femmes actives de 15 à 64 ans Evol. 2023/2017	Actifs de 15 à 64 ans en emploi 2017	Actifs de 15 à 64 ans en emploi 2023	Actifs de 15 à 64 ans en emploi Evol. 2023/2017
Mâcon	**51 347**	**52 592**	**+2,4**	**24 956**	**25 362**	**+1,6**	**45 202**	**47 558**	**+5,2**
Saône-et-Loire	241 671	240 593	**-0,4**	116 499	115 935	**-0,5**	211 733	216 444	**+2,2**
Région BFC	1 262 416	1 267 559	**+0,4**	609 233	610 960	**+0,3**	1 104 152	1 137 841	**+3,1**

Structure économique du secteur privé

Champ : secteur privé, régime général, hors agriculture.

Source : Urssaf

Répartition des établissements et salariés par taille au 31/12/2025

	Moins de 10 sal. Nbre établs	Moins de 10 sal. Nbre sal.	10 à 49 sal. Nbre établs	10 à 49 sal. Nbre sal.	50 à 249 sal. Nbre établs	50 à 249 sal. Nbre sal.	250 sal. et plus Nbre établs	250 sal. et plus Nbre sal.	Total Nbre établs	Total Nbre sal.
Mâcon	**2 911**	**8 538**	**574**	**11 522**	**107**	**9 503**	**10**	**3 454**	**3 602**	**33 017**
Saône-et-Loire	11 203	33 315	2 177	43 919	374	34 615	43	22 181	13 797	134 030
Région BFC	54 303	162 882	11 514	229 812	2 083	199 245	196	89 472	68 096	681 411

Principales activités du territoire

Mâcon	Effectifs salariés 2025	Effectifs salariés 2024	Effectifs salariés Evol. (en %)	Poids du secteur 2025 (en %)	Poids du secteur 2024 (en %)
Commerce, réparation automobile	7 515	7 697	-2,4	22,8	22,9
Construction	3 294	3 291	+0,1	10,0	9,8
Hébergt médico social et social et act soc sans hébergt	2 788	2 941	-5,2	8,4	8,7
Transports et entreposage	2 246	2 260	-0,6	6,8	6,7
Hébergement et restauration	2 186	2 218	-1,4	6,6	6,6
Ind. agro-alimentaires	1 314	1 242	+5,8	4,0	3,7
Activités juridiques, comptables	1 287	1 295	-0,6	3,9	3,8
Intérim	1 207	1 289	-6,4	3,7	3,8
Act. de serv. adm. et de soutien	1 171	1 272	-7,9	3,5	3,8
Activités immobilières	904	899	+0,6	2,7	2,7
Activ. financières et d assurance	820	841	-2,5	2,5	2,5
Autres activités de services	812	838	-3,1	2,5	2,5
Toutes activités	**33 017**	**33 657**	**-1,9**	**100,0**	**100,0**

Avertissement : les apprentis sont inclus dans le dénombrement des effectifs salariés.

PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi
du travail et des solidarités

Principaux indicateurs

CLPE de Saône-et-Loire

	Autun	Chalon-sur-Saône	Charolles	Louhans	Mâcon	Saône-et-Loire	BFC
Inscrits à France Travail au 3ème Trim. 2026 (en données brutes)							
Catégorie A	**5 310**	**6 030**	**2 530**	**2 100**	**4 770**	**20 740**	**112 259**
Evol. annuelle (en %)	-4,2	+0,2	-0,4	+4,5	+5,8	+0,5	+1,7
Catégories ABC	**10 100**	**12 330**	**5 130**	**4 450**	**9 370**	**41 370**	**209 316**
Evol. annuelle (en %)	-2,8	+0,2	-2,1	+2,8	+1,5	-0,3	+1,1
Inscrits depuis 1 an ou plus	5 070	5 840	2 390	2 060	4 370	19 730	98 059
Catégorie D	550	580	320	200	420	2 070	10 458
Catégorie E	520	680	470	320	700	2 700	13 139
Catégorie F	1 010	770	440	320	810	3 340	25 166
Catégorie G	220	280	60	110	250	910	10 888
Entrées dans les dispositifs au 2ème Trim. 2026							
PEC	s	s	s	s	s	s	12
Cumul 2026	s	s	s	s	s	13	95
PACEA	183	100	110	54	109	556	2 506
Cumul 2026	392	267	300	129	293	1 381	5 948
CEJ*	90	28	90	68	97	373	1 627
Cumul 2026	177	77	171	160	194	779	3 683
Apprentissage (secteur privé)	33	81	9	13	50	186	976
Cumul 2026	75	155	34	29	127	420	2 338
Recours à l'intérim au 2ème Trim. 2026							
Equivalent emplois à temps plein	1 450	1 880	650	730	1 870	6 580	32 310
Evol. (en %) sur 1 an	-5,8	+7,4	+10,2	-3,9	-7,9	-1,3	-1,2
Recours à l'activité partielle au 2ème Trim. 2026							
Heures indemnisées	8 394	11 271	6 714	363	1 729	28 471	174 155
Evol. (en nbre) sur 1 an	+2 213	+1 572	-2 910	+363	-1 137	+101	-89 378
Embauches et départs au 2ème Trim. 2026							
Embauches	8 827	11 941	4 456	2 776	8 693	36 693	197 028
Evol. (en %) sur 1 an	+15,3	+0,0	-0,7	+1,1	+2,8	+4,0	+4,2
Départs	8 773	11 874	4 326	2 725	8 635	36 333	196 621
Evol. (en %) sur 1 an	+18,3	+1,0	+0,7	+7,0	+5,8	+6,3	+7,2
Démographie - Population active (RP 2023)							
Population totale	125 452	155 940	84 593	67 890	116 435	550 310	2 802 670
Evol. 2023/2017	-3,5	-0,2	-2,7	+1,3	+2,7	-0,6	-0,3
Actifs de 15 à 64 ans	51 817	71 825	34 689	29 670	52 592	240 593	1 267 559
Evol. 2023/2017	-2,5	-0,1	-3,9	+1,6	+2,4	-0,4	+0,4
Actifs en emploi de 15 à 64 ans	45 524	64 704	31 586	27 072	47 558	216 444	1 137 841
Evol. 2023/2017	-0,3	+2,9	-0,8	+3,6	+5,2	+2,2	+3,1
Structure de l'emploi salarié total fin 2024							
Source : Insee-Flores							
Nombre de salariés	37 232	57 025	23 681	14 299	51 792	184 029	968 122
Part (en %) dans :							
Agriculture	**1,0**	**2,0**	**1,7**	**2,7**	**3,0**	**2,1**	2,0
Secteur public	**21,3**	**21,6**	**23,0**	**21,4**	**30,5**	**24,2**	25,6
Secteur privé (hors agriculture) :	**77,7**	**76,4**	**75,3**	**76,0**	**66,5**	**73,7**	72,4
Industrie	24,2	19,4	19,9	27,2	11,3	8,0	17,4
Construction	6,3	4,9	7,8	7,0	6,3	6,1	5,5
Commerce	12,5	13,9	16,8	14,2	14,8	14,3	13,3
Services marchands	21,7	27,7	20,0	20,5	24,0	34,7	24,8
Services non marchands	13,0	10,4	10,9	7,1	10,1	10,7	11,3

* Pour les CEJ, seules les prescriptions des missions locales sont comptabilisées dans ce document.